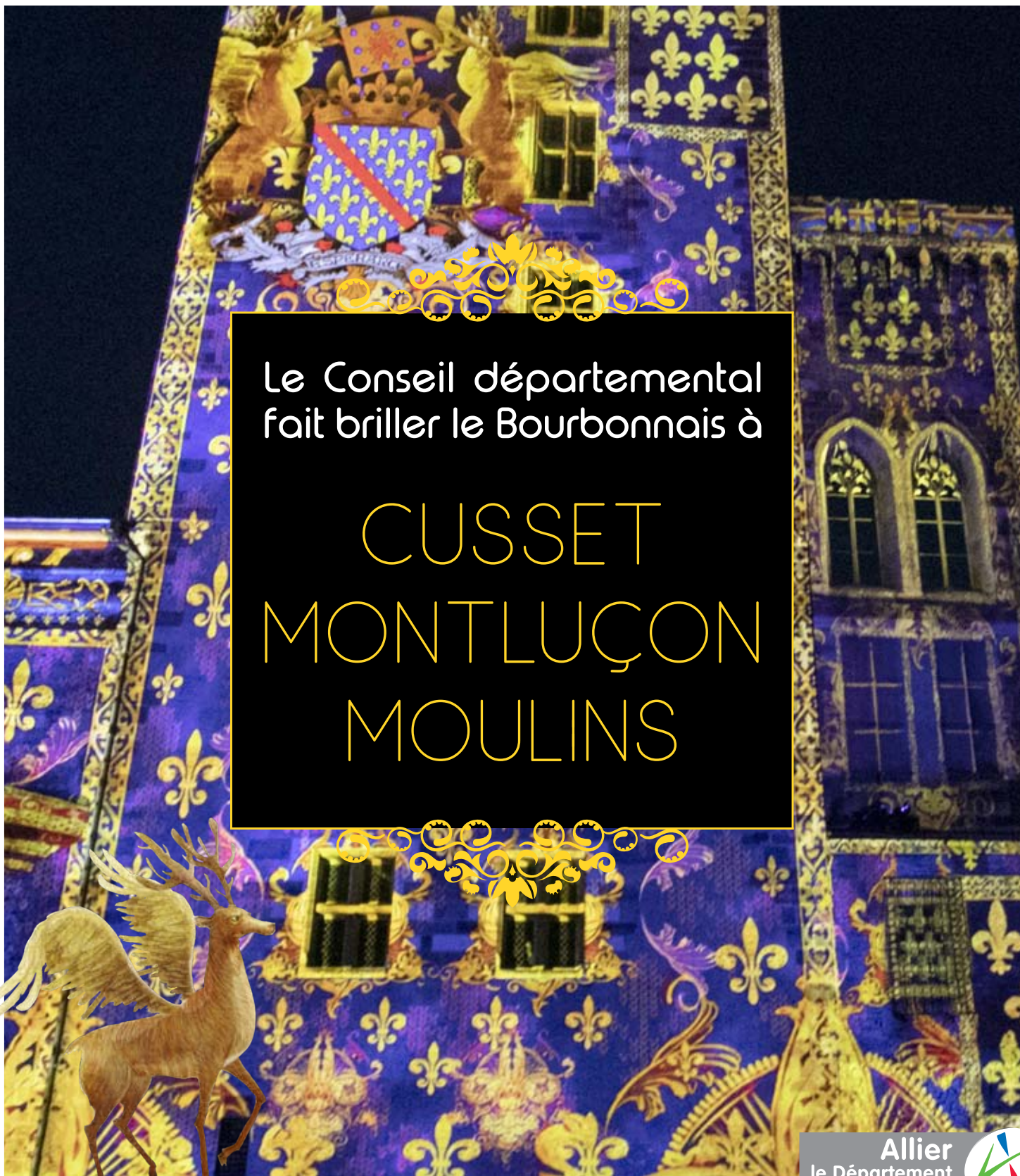


D'Allier

- ✦ **TOUT L'ALLIER EN PARLE**
Intempéries hivernales : l'Allier
passe en vigilance maximale p. 06
- ✦ **DOSSIER**
Un autre regard
sur l'environnement p. 12
- ✦ **L'INVITÉE DU MAG**
Corinne Laurent,
une femme tanique p. 34



Le Conseil départemental
fait briller le Bourbonnais à

**CUSSET
MONTLUÇON
MOULINS**

AUVERGNE MONTE-ESCALIER

Le spécialiste
de l'accessibilité
en Auvergne

SERVICE DE PROXIMITÉ

- Très simple d'utilisation
- S'installe partout
- Matériel fiable



- › Siège monte-escalier
- › Plateforme élévatrice
- › Ascenseur privatif

**Crédit d'impôt
25%**

Devis gratuit au 06 84 52 49 84

www.auvergne-monte-escalier.fr



la vie continue avec nous

Deux résidences retraite médicalisées proches de chez vous,
pour le bien-être de nos aînés.

UN CADRE DE VIE PRIVILÉGIÉ POUR LE BIEN-ÊTRE DE NOS AÎNÉS

- Confort hôtelier et restauration gourmande, confectionnée sur place et servie dans notre restaurant
- Ambiance chaleureuse, avec des animations et activités thérapeutiques régulières
- Parcs et parkings privés

DES ÉQUIPES ATTENTIONNÉES POUR PRENDRE SOIN DE VOUS

- Possibilités de courts ou longs séjours
- Unités de vie dédiées à l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées



LE BELLERIVE
03700 Bellerive-sur-Allier
04 70 32 15 55
vichy@orpea.net



VILLA PAUL THOMAS
03200 Le Vernet
04 70 96 58 00
levernet@orpea.net



la vie continue avec nous

SOMMAIRE

- 04 ÉVÈNEMENT**
Le Département met en lumière l'Allier
- 06 TOUT L'ALLIER EN PARLE**
L'actualité du Département
- 08 LE MIROIR DES CANTONS**
En direct des territoires
- 12 LE DOSSIER**
Un autre regard sur l'environnement
- 18 LA VIE ÉCONOMIQUE**
Fumage artisanal du Sichon :
une entreprise au sommet de la vague
- 21 LE DÉPARTEMENT À LA LOUPE**
En savoir plus sur l'APA
- 27 PLEIN LES YEUX**
Les loisirs et la culture en un coup d'œil
- 31 L'AGENDA**
Les sorties dans l'Allier
- 34 LE PORTRAIT**
Corinne Laurent, une femme tannique



Michéline Goux

p.22

Magazine à retrouver sur allier.fr



Département de l'Allier



@allierdpt



#FierAllier

Reflets d'Allier – Bimestriel du conseil départemental de l'Allier, novembre-décembre 2019 – 1, avenue Victor-Hugo, BP 1669, 03016 Moulins cedex (tél. 04 70 34 40 03 ; fax. 04 70 34 40 40) – refletslemag@allier.fr – **Directeur de la publication** : Claude Riboulet - **Rédactrice en chef** : Sophie Polvorinos – **Rédaction et agenda** : service communication – **Coordination générale** : Eric-Marie Maugard, Vanessa Challal - **Photographies** : Laetitia Guyot (p. Une, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 11, 13, 14, 15, 17, 26, 27, 28, 34) et documents rédactionnels – **Illustrations** : Séverine Cordier – **Mise en page** : Agence Avantmidi – **Impression** : Imprimerie Léonce Deprez – **Régie publicitaire** : Typocentre (tél. 04 70 06 22 22) – 175 000 exemplaires. N° ISSN : 1280-4169



“ DONNER AUX BOURBONNAIS DE NOUVELLES RAISONS D'ÊTRE FIER ”

CLAUDE RIBOULET

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ALLIER

Comment est née l'idée de créer des spectacles de lumières dans l'Allier ?

J'ai souhaité fédérer l'ensemble des Bourbonnais autour d'un élément marquant et distinguant de leur histoire. L'Allier est le berceau des Bourbons. Nos terres ont conservé un héritage remarquable de l'épopée les ayant conduits sur les trônes de France et d'autres pays européens. Il me semblait nécessaire que chacun puisse se réapproprier de façon ludique cette page d'histoire.

Pourquoi avez-vous initié des spectacles de lumières dans tout le département ?

J'ai voulu un festival pour donner naissance à un parcours de lumières et tisser des liens nouveaux entre les bassins de vie. En passant de ville en ville, les habitants, comme les touristes, s'immergent dans notre passé et arpentent le présent en découvrant ou redécouvrant les richesses de notre département à travers son exceptionnel patrimoine. Les spectacles de fin d'année bouclent l'acte I « Sur le chemin des Bourbons ». Les prochains opus mettront sous le feu des projecteurs l'industrie, le thermalisme et la nature.

Vous évoquez la richesse, avez-vous constaté des retombées économiques ?

Les spectacles nocturnes génèrent de l'activité. Souvent, les personnes passent l'après-midi sur place. Ils en profitent pour visiter différents sites et dînent en ville. Après avoir assisté au spectacle, ils dorment sur place, en famille, chez des amis ou dans des hébergements touristiques.

Avec les spectacles de lumières, je tiens mes engagements de début de mandat : donner aux Bourbonnais de nouvelles raisons d'être fiers de leur histoire et de leur territoire.

Pour les fêtes de fin d'année, je vous invite à venir à Cusset, Montluçon et Moulins, admirer les nouvelles parures lumineuses habillant nos monuments prestigieux.

Joyeux Noël à tous ! ▶

Sur le chemin des Bourbons



Fin novembre et début décembre, le Conseil départemental présentera le 2^e opus de sa mise en lumières des monuments emblématiques de la dynastie des Bourbons.

À Cusset, l'Hôtel de la Borderie et ses environs s'illumineront.

À Montluçon, le château des Ducs brillera de mille feux. À Moulins, « La Mal-Coiffée » jouera les prolongations d'une saison estivale étincelante.



« **C'**est super ce qu'ils ont fait ». « C'est trop joli, il faudra revenir ».

« Bravo ! C'est très beau ». Cet été, le spectacle de lumières sur la façade de « La Mal-Coiffée » a attiré les foules. Portables aux poings, par dizaines de milliers, les visiteurs se sont pressés au pied du château à Moulins pour admirer une projection inédite proposée par le Conseil départemental. Les yeux du public ont scintillé et les applaudissements résonné dans la nuit.



Ce n'est que le début du parcours

Le Conseil départemental a relevé le défi de proposer un spectacle populaire, accessible à tous. Mais ce n'était que le début du parcours départemental. Pour les fêtes de fin d'année, en avant-première de la prochaine saison estivale, il lance un 2^e opus. Après Moulins, c'est au tour de Cusset et Montluçon de renouer avec la fabuleuse histoire de la famille royale, sous le feu des projecteurs.

Des perles architecturales ont été une fois de plus retenues.

À Cusset, la taverne de l'Hôtel de la Borderie et ses alentours s'embraseront. À Montluçon, le château des Ducs éclairera la nuit.

Joyaux lumineux

Le triptyque consacré à la dynastie des Bourbons sera alors complet, puisque « La Mal-Coiffée » à Moulins jouera aussi les prolongations à partir du 30 novembre (les autres projections de la ville seront aussi visibles aux mêmes dates).

Avec ces spectacles urbains grandioses et gratuits, le Département offre une autre approche des

Le Département me

MONTLUÇON RAYONNE

Le 11 décembre, à 19 heures, le Conseil départemental inaugurera officiellement le spectacle sur le vieux château de Montluçon.

Plusieurs tableaux lumineux retraceront le passé de la famille royale dans la cité des bords du Cher. Chemin faisant, un riche parcours s'ouvrira sous les yeux des spectateurs. Ils seront invités à plonger au cœur de l'histoire de la ville, croisant ici et là des légendes ainsi que des personnalités bien réelles ayant à jamais laissé leur empreinte dans la mémoire collective montluçonnaise.

Les Allumeurs de Rêves - Gilbert Coudène



Vieux château

Un son modulé

Pour éviter au maximum les nuisances sonores aux riverains, un son différencié a été mis en place. Les spectacles de lumières départementaux n'ont pas le même volume sonore en semaine et le week-end. Par ailleurs, le son va decrescendo, baissant au fil de la soirée et des projections. Pour vivre une immersion totale, il est aussi possible de télécharger sur son smartphone l'application « Lumières sur le Bourbonnais ». N'oubliez pas vos écouteurs !

espaces publics, une approche définitivement festive. Celle-ci découle des premières consultations de la commission du Conseil départemental « Valorisation des patrimoines bourbonnais ». Elle avait noté une sous-exploitation des anciens joyaux bâtis de la couronne, alors même qu'ils sont des éléments incontournables de l'identité de l'Allier.

Bien lui en prit : le succès a été au rendez-vous, sans jamais se démentir au fil des projections. Et le Département ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Ainsi, l'été prochain, d'autres spectacles illumineront les chaudes nuits d'été bourbonnaises. Ils déclineront autour de nouvelles thématiques et s'ajouteront à ceux dévoilés au public en 2019. ▶

Le saviez-vous ?

Les spectacles de lumières "Sur le chemin des Bourbons" sont produits par Light Event Consulting (producteur de "Chartres en lumières"). Les Allumeurs de Rêves - Gilbert Coudène assurent leur direction artistique.

CUSSET FLAMBOIE

Loin d'être une chimère, le 14 décembre, à 19 heures, le Département donnera le coup d'envoi officiel du spectacle de lumières de Cusset. Il placera sous le feu des projecteurs les façades de la Taverne Louis XI de l'Hôtel de la Borderie et ses alentours. Résolument moderne, pendant une quinzaine de minutes, le grand show gratuit plongera les spectateurs dans le prestigieux et surprenant passé historique de la ville, sans omettre d'évoquer une période plus contemporaine.



Hôtel de la Borderie

Les Allumeurs de Rêves - Gilbert Coudène

et en lumière l'Allier

Le VIH autrement

Samedi 30 novembre, le centre hospitalier de Moulins-Yzeure et ses partenaires régionaux investissent la place d'Allier (Moulins). Ils proposent une après-midi de prévention autour du VIH : dépistages gratuits et anonymes, stands de sensibilisation aux IST, animations musicales et sportives, cadeaux, boissons chaudes... Le moment festif est organisé dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le sida.



Culture et savoirs 2.0

Bientôt, l'offre numérique de la Médiathèque départementale sera accessible à l'ensemble des Bourbonnais. Pour en profiter, il suffira de s'inscrire dans la bibliothèque la plus proche de chez soi (1 inscription/famille). Livres, presse, films, documents pédagogiques et de formation, etc., seront proposés. La nouvelle action du Conseil départemental représente un investissement de 100 000 € sur 3 ans.

INTEMPÉRIES HIVERNALES

L'ALLIER PASSE EN VIGILANCE MAXIMALE

Du 18 novembre 2019 au 16 mars 2020, le Conseil départemental renforce la surveillance de ses 5 284 km de routes. Pendant toute la période hivernale, ses agents se tiennent prêts à intervenir.

En cas d'intempéries (neige et verglas), des patrouilles de vigilance inspectent le terrain et analysent les besoins. Peu importe l'heure de l'alerte, elles interviennent afin d'assurer au mieux la sécurité des usagers du réseau routier. Selon les besoins, elles demandent le déclenchement des interventions nécessaires.

L'état des routes sur allier.fr

Classé par Météo France « Département à faible enneigement », l'Allier dispose d'un parc de plusieurs dizaines d'engins. Ils interviennent en respectant quatre niveaux de priorité, définis en fonction du trafic et de l'importance du réseau. Les axes les plus importants sont d'abord dégagés.

Dès 7 heures, en se connectant sur www.allier.fr, il est possible de connaître l'état des routes. Il suffit d'un clic sur la page d'accueil du site internet du Département (aussi accessible sur smartphone).

En fonction de la rigueur de l'hiver, la campagne appelée « viabilité hivernale » coûte de 1 à 3 M€.



Le Département dispose de plusieurs dizaines d'engins.

En plus des interventions de déneigement, de salage, etc., il existe un dispositif exceptionnel : « les barrières de dégel ». Après un épisode de gel long et intensif (par ex. de -5 à -10 °C pendant 15 jours), le Département peut interdire la circulation des poids lourds (sauf pour les activités vitales). Il s'agit de préserver une route qui perd de sa capacité portante (risque d'écroulement) pendant la période de dégel, en raison de formations de boue sous la chaussée. Bien que cette mesure

ait un impact sur l'activité économique, il faut garder en mémoire qu'en moyenne, la réparation d'une route coûte à la collectivité (de 300 000 à 500 000 €/km). Toutefois, pour répondre aux attentes des bassins d'emploi de l'Allier, le Conseil départemental réalise actuellement un ambitieux programme de mise hors gel du réseau desservant les principales zones d'activité. ►

► **PLUS D'INFOS**
www.allier.fr

Adopter la bonne conduite

Pendant la période hivernale, chaque usager de la route doit adopter les bons réflexes :

- consulter les prévisions météo avant de partir ;
- dégager correctement son pare-brise ;
- adapter sa vitesse et respecter les distances de sécurité ;
- équiper son véhicule de pneus neige ou de chaînes en zone de montagne ;
- avoir à disposition une couverture, une veste chaude, des chaussures d'hiver, une bouteille d'eau et de quoi grignoter.



Cap Sup 2019

Le salon de l'orientation « Cap Sup 2019 » a lieu le 20 novembre, de 13 h 30 à 18 heures, au centre Athanor, à Montluçon. Le CIO, Centre d'information et d'orientation, du secteur, a convié près de 35 établissements (universités, écoles, etc.). Lycéens et parents sont invités à découvrir leurs formations, mais aussi les différents aspects de la vie quotidienne d'un étudiant.

L'Europe dans l'Allier

Mardi 26 novembre, Europe-Direct Allier (service du Département) organise la rencontre-débat « Quel impact des fonds européens sur le territoire ? ». Elle se déroule à Moulins, de 13 h 30 à 16 heures, au CNCS. Bilan des financements dans le Bourbonnais, témoignages, axes d'améliorations et priorités à retenir étoileront l'événement retransmis en facebook live (page Europe-Direct Allier).

TUILERIE DE LENAX

NOËL AVANT L'HEURE

Cette année, dans l'Allier, la tuilerie désaffectée de Lenax a retenu l'attention de la Mission Patrimoine en péril, confiée à Stéphane Bern. L'ensemble a été légué, il y a à peine un an, à l'association Val libre, culture et patrimoine. À terme, elle souhaite redonner vie au



Un éco-musée ludique est en projet.

site industriel (fermé en 1976), en créant un éco-musée ludique. L'éclairage national est une aubaine pour l'association, encore à la recherche de fonds financiers. Une souscription ayant été également ouverte auprès de la Fondation du patrimoine, tout un chacun peut la soutenir.

PLUS d'infos

04 99 52 66 04 – Val Libre, Culture et Patrimoine

ALCOOLIKES ANONYMES

Congrès national et actions locales

Les 9 et 10 novembre, le centre Athanor de Montluçon accueille le 59^e anniversaire du Congrès national des Alcooliques anonymes. Plus de 600 personnes sont attendues : bénévoles de l'association, professionnels de la santé, de la justice, du secteur social, familles... Les échanges porteront sur le thème « Un pas, une vie », en référence à la difficulté de demander un jour de l'aide. C'est la deuxième fois que le groupement se retrouve dans l'Allier pour son congrès national.

Les AA dans l'Allier

Au-delà de l'événement phare du mouvement, ses membres agissent au quotidien dans le Bourbonnais. Ainsi, il est possible de rejoindre un groupe à Abrest, Montluçon et Moulins. Ils sont ouverts à tous, sans distinction d'âge, de sexe ou d'origine sociale. Le désir d'arrêter de boire est la seule condition à remplir. Des réunions dites « fermées » sont réservées aux alcooliques et proposent un partage sur un thème du programme ou sur une difficulté personnelle. En parallèle, des réunions dites « ouvertes » sont accessibles à la famille, à l'entourage et aux professionnels de santé. Des interventions se déroulent régulièrement dans différents lieux pour parler d'alcoolisme, une maladie émotionnelle et psychologique autant que physique.

Il est possible de joindre les Alcooliques anonymes 24 h/24 et 7 j/7 en téléphonant au 09 69 39 40 20 (n° Cristal, non surtaxé), que cela soit pour obtenir des renseignements ou juste parler. ▶



PLUS D'INFOS

09 69 39 40 20
www.alcooliques-anonymes.fr

APPRENTISSAGE

L'excellence récompensée

Le 2 décembre, à Moulins, à l'Hôtel du Département (1, av. Victor-Hugo), les meilleurs apprentis bourbonnais recevront un prix d'excellence. La Chambre de métiers et de l'artisanat organise l'événement, en lien avec des partenaires institutionnels et économiques. Depuis plusieurs années, la manifestation met à l'honneur les apprentis majors de promotion, du CAP, Certificat d'aptitude professionnelle, au diplôme d'ingénieur (palmarès complet sur www.cma-allier.fr).

LE NOMBRE du mois

30

La Convention internationale relative aux droits des enfants fête ses 30 ans. Adoptée à l'unanimité par l'ONU, Organisation des Nations unies, le 20 novembre 1989, son anniversaire donnera lieu à plusieurs manifestations dans les communes du département. Retrouvez-les dans l'agenda en ligne sur le site internet du Conseil départemental, allier.fr

**HOMMAGE À
Jean-Paul Chérasse**



Vice-président socialiste du Département de 2008 à 2015, chargé de l'administration générale et du personnel, Jean-Paul Chérasse s'est éteint à l'âge de 68 ans. Il avait été élu pour la première fois conseiller général du canton de Jaligny-sur-Besbre en 2004. Retraité de l'enseignement, il était très investi dans la vie sociale et départementale. Parmi ses mandats électifs, depuis 2001, il était maire de Thionne. Il occupait également une vice-présidence au sein de la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire. Reconnu pour son engagement auprès des autres, en 2008, il a pris la présidence de la Fédération des centres sociaux de l'Allier. C'est avec tristesse que nous avons appris son décès survenu au mois d'octobre. Nous présentons à sa famille et à ses proches toutes nos condoléances.

Le Département enrichit ses collections

L'Allier n'est pas peu fier ! L'État a transféré définitivement au mab, musée Anne-de-Beaujeu, une centaine d'œuvres d'art. Nombre d'entre elles étaient en dépôt dans l'équipement culturel du Conseil départemental et ont déjà été montrées au public. C'est le cas de la statue « Vénus au changement de Paris » d'Émile Thomas (1868), de l'huile sur toile de Marcellin Desboutin « Portrait de femme, dite Juive à la fourrure » (1882), du tableau de Fernand Pelez « Adam et Ève » (1876) ou encore de l'huile sur cuivre d'Alessandro Tiarini « Saint Augustin lavant les pieds du Christ » (XVII^e siècle). Si le prêt d'œuvres de l'État pour une durée déterminée à des musées gérés par des collectivités territoriales est aujourd'hui assez répandu, le transfert demeure exceptionnel ! Il montre le sérieux du musée départemental, tout en affirmant la qualité de ses collections. ►



« Vénus au changement de Paris » d'Émile Thomas et « Adam et Ève » de Fernand Pelez proviennent des collections du Louvre.

► **PLUS D'INFOS**
04 70 20 48 47 – <http://musees.allier.fr>



SUR LA ROUTE DU NUMÉRIQUE

Depuis quelques jours, la Bourbon'Net sillonne les routes de l'Allier. Le bus numérique du Conseil départemental est aux côtés des habitants pour faciliter leurs démarches administratives en ligne et l'accès à une meilleure connaissance des outils numériques. Complémentaire des initiatives portées par les autres collectivités et le monde associatif, il s'adresse à tous. Il dispose d'un bouquet de services gratuits. À son bord, sont accessibles tablettes, imprimante 3D, internet, wifi... Sont également proposés des accompagnements pour les démarches en ligne, des initiations, des ateliers thématiques, etc. Et ce n'est pas tout. La Bourbon'Net remplit aussi des missions d'information et de promotion, tout en étant un relais de services. Chaque semaine, elle s'installe dans un canton. Le calendrier de sa tournée est à retrouver sur allier.fr ou en appelant au 07 85 12 41 46.

PLUS d'infos
07 85 12 41 46 - www.allier.fr



Les Bourbonnais restent mobilisés.

L'ALLIER DU TÉLÉTHON

L'Allier a grand cœur. Les 6 et 7 décembre, le Téléthon pourra compter sur la mobilisation et la générosité des Bourbonnais en faveur de la lutte contre les maladies musculaires. Toutes les personnes souhaitant organiser une action ont encore la possibilité de se faire connaître auprès de la coordination départementale. Il suffit d'appeler au 04 70 34 02 70 ou d'écrire à jgarrouste@afmtelethon.fr. L'an passé, 440 000 € ont été collectés dans le Bourbonnais. Et si en 2019, on faisait encore mieux ?

VIOLENCES CONJUGALES

Des « bons taxis » gèrent l'urgence

La Préfecture tient à la disposition des victimes de violences conjugales n'ayant pas de moyen de locomotion des « bons taxis ». Ils leur permettent de rejoindre gratuitement un hébergement d'urgence ou d'aller à un rendez-vous pour faire valoir leurs droits (médecin, police, gendarmerie, justice...). Les « bons taxis » sont directement demandés par les personnes accueillant les victimes. Neuf compagnies de taxis participent à l'opération, dont la gestion a été confiée à Viltais.

ENTRETIEN AVEC FRÉDÉRIC AGUILERA

“ L'Allier a une longueur d'avance ”

Vice-président du Conseil départemental en charge de l'aménagement du territoire, Frédéric Aguilera revient sur une action tournée vers l'avenir au service de tous.

Comment le Département contribue à l'équilibre des différents territoires bourbonnais ?

F. A. Dès notre arrivée à la tête du Conseil départemental, nous avons revu l'ensemble des aides attribuées aux communes, intercommunalités et agglomérations. Nous avons simplifié les dispositifs. Nous avons aussi considérablement augmenté le montant de nos subventions. À la fin de notre mandat, le montant de nos aides s'élèvera à près de 94 M€. C'est historique.

Quels types de projets sont aidés ?

F. A. Nous avons veillé à une répartition équilibrée de nos interventions pour qu'elles concernent l'ensemble des habitants. Les petits projets communaux participent à la qualité de vie des Bourbonnais. Le soutien financier du Département a permis d'aider 98 % des communes. Il faut garder en tête que 1 000 € du Département génèrent près de 4 000 € de travaux en faveur du secteur du bâtiment et de l'économie bourbonnaise.

Avez-vous des priorités d'intervention ?

F. A. Depuis deux ans, nous menons une réflexion de fond sur la reconquête des centres-bourgs et centres-villes. Les territoires doivent faire leur révolution de centralité. Depuis 30 ans, les petites et les grandes communes ont abandonné leur centre, délaissant les commerces, les logements et les services. Ils ont été réaménagés, mais vidés de leur vie.

Que faites-vous face à ce constat ?

F. A. Nous avons créé un dispositif réservé à la reconquête des centres par les communes. La phase de diagnostic



est faite. Il reviendra aux nouvelles équipes municipales de réaliser le plan d'actions. Je me réjouis que nous soyons en phase avec la Région sur le sujet. L'Allier a une longueur d'avance. Elle lui permettra d'être au premier rang quand l'État proposera son dispositif de redynamisation des communes.

Au-delà, qu'en est-il des projets structurants pour l'Allier ?

F. A. Actuellement, un des projets les plus emblématiques est celui de la Via Allier. Il a pour but d'aménager du nord au sud la rivière Allier en proposant des modes de déplacement respectueux de l'environnement et des dessertes des différents points d'intérêt.

Le projet rejoint aussi celui de la RCEA qui deviendra prochainement une autoroute. C'est maintenant qu'il faut agir afin que la nouvelle route irrigue correctement le département. Je tiens à rappeler que ce chantier représente de nombreux emplois, dont une part importante en insertion. En parallèle, du côté du développement de la fibre, il y a aussi de belles avancées. Tout cela me rend confiant pour l'avenir de l'Allier. ▶

MOULINS

Le théâtre à nouveau en scène

Au début du mois de décembre, après plus d'un an de travaux, Moulins ouvrira les portes de son théâtre. Le chantier, de 3,5 M€, soutenu à hauteur de 270 000 € par le Département, a permis de redonner son charme à l'équipement culturel, édifié en 1847, mais aussi de répondre au confort du public et aux dernières exigences scéniques. Tout a été repensé du sol au plafond : scène, loges, salle, foyer... Par ailleurs, un espace bar offre la possibilité au public de se retrouver avant et après les spectacles.

Même si la saison culturelle démarre avec trois mois de retard sur le

calendrier habituel, les représentations seront nombreuses. Ainsi, se produiront à Moulins : Abd Malik, Michèle Bernier, Maxime le Forestier... Le théâtre occupera aussi une place de choix avec des pièces emblématiques comme « Deux mensonges et une vérité » ou encore « Plaidoiries ». Les billets sont en vente sur www.ville-moulins.fr (dès le 5/11). Ils sont également payables avec les chèques locaux « Moulins kdo » (www.moulinskdo.com). ▶

▶ **PLUS D'INFOS**
www.ville-moulins.fr



Tout a été repensé du sol au plafond.

Jean-Marc Teissomnier

CHARROUX > GANNAT

Huiles et moutardes, 30 ans de succès



La famille Maenner.

En 1989, la famille Maenner quitte Bellenaves pour s'installer à Charroux. Elle implante dans le village classé sa production artisanale d'huile de noix et de ses

dérivés. En parallèle, elle relance la fabrication de la moutarde de Charroux®, une spécialité du patrimoine gastronomique français, dont la production s'était arrêtée. L'entreprise s'appuie sur la tradition moutardière des trois fabricants connus (les sieurs Poulain, Portier et Favier) et renoue avec le prestige gastronomique. Trente ans après, le succès est toujours au rendez-vous et la gamme des produits s'est étoffée pour le plus grand plaisir des palais.

PLUS d'infos
www.huiles-et-moutardes.com

AVERMES, MOULINS, YZEURE

Fiche info secours

Avec le soutien du Conseil départemental, des sapeurs-pompiers et du Samu, Averages, Moulins et Yzeure déploieront début décembre une « Fiche info secours ». Proposée aux personnes de plus de 60 ans, elle compile des contacts (entourage, aide à domicile, etc.) et des éléments médicaux (traitements, allergies, interventions, etc.). Dans sa pochette hermétique, elle est à glisser dans le réfrigérateur. Un autocollant collé sur la porte signale sa présence aux services de secours. En cas d'interventions répétées, un accompagnement sera proposé à ses utilisateurs par le Département. Le Conseil des sages d'Yzeure a imaginé la fiche, à demander auprès de son CCAS, Centre communal d'action sociale.

CUSSET ET VICHY

EN AVANT LA MUSIQUE !

Fin novembre, un nouveau site d'enseignement du Conservatoire artistique de Vichy Communauté ouvrira officiellement ses portes. Implanté en lieu et place de l'ancien internat de la cité scolaire Albert-Londres, à Cusset, il pourra compter jusqu'à 1 250 élèves. L'ensemble de 2 750 m² comportera notamment 30 salles de cours, un auditorium et un studio d'enregistrement. Il accueillera aussi l'orchestre d'harmonie de Vichy et celui de « La Semeuse ». En plus de la musique, le lieu proposera une nouvelle spécialité : « Les arts de la scène ». Le chantier a coûté 5,45 M€ (cofinancé par l'Europe, l'État, le Conseil départemental, Vichy communauté, Vichy et Cusset).

▶ **PLUS D'INFOS**
www.vichy-communaute.fr

1,1 M€
du Département



Le site complète l'offre du conservatoire.

Agence architecture Boast

CHANTELLE > GANNAT

Des moulins bientôt valorisés

Le Département restaure à Chantelle deux moulins du XV^e siècle, dont il est propriétaire. Ils se situent sous l'abbaye, au cœur de l'ENS, Espace naturel sensible, des gorges de la Bouble. Les édifices accueilleront un lieu d'exposition sur l'histoire des lieux et des moulins, la vie des gorges et leurs richesses. La première tranche du chantier s'élève à près de 146 000 €, soutenue à plus de 70 % par l'Europe (Leader) et à 8,5 % par le ministère de la Culture.

Le projet du Conseil départemental a le soutien de l'Europe.



MONTLUÇON

NOUVELLE VIE DE L'ORANGERAIE



Avants-spectacles et apéros-concerts sont organisés.

Athamor a profité d'un bon lifting pour étoffer son offre. Dans le décor totalement revu du bar (espace de l'Orangerie), des avant-spectacles et des apéros-concerts sont régulièrement proposés au public.

En moyenne deux fois par mois, des groupes locaux se produisent sur une scène modulable. S-Pass, le nouveau gestionnaire du Centre des cultures et congrès de Montluçon, assure sa programmation.

Athamor
3 salles
3 ambiances

PLUS d'infos

04 70 08 14 40 – www.centreathanor.com

CHOUVIGNY > GANNAT

La route des gorges sécurisée

Fin novembre-début décembre, le Conseil départemental terminera la 2^e phase des travaux sur la RD 915 à Chouvigny. Prévue plus tôt dans l'année, elle avait été différée, notamment pour ne pas nuire à la saison touristique des gorges de la Sioule.

Des déviations en place

Jusqu'au terme du chantier, la section entre le carrefour des RD 915 et 507 (route de Servant, côté Puy-de-Dôme) et les ruines du vieux moulin (en contre-bas de Chouvigny) est fermée à la circulation. Des déviations sont en place (RD 2144, 116, 18, 507 et 284). La nouvelle étape des travaux consiste à

finir la sécurisation du secteur avec l'installation sur les parois rocheuses de filets pare-blocs, d'ancrages... Ils ont pour but d'éviter d'éventuels éboulements.

Future valorisation du site

En parallèle, la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne a lancé une étude pour valoriser le site sauvage. Celui-ci est particulièrement riche comme l'a confirmé le CEN Allier, Conservatoire d'espaces naturels, chargé du suivi écologique de l'opération. En effet, Azurée des Orpins (papillon), faucon pèlerin, hirondelle des roches, hibou grand-duc, ont, entre autres, été recensés. ▶



Les travaux ont tenu compte de la saison touristique.



UN AUTRE REGARD SUR L'ENVIRONNEMENT

Les temps changent. Aujourd'hui, protéger l'environnement équivaut à agir pour un territoire, ses spécificités, sa démographie, ses habitants. C'est aussi réfléchir aux déplacements, aux aménagements urbains... Les attentes ont changé et les mentalités aussi. Une prise de conscience collective émerge, s'exprime. Et cela ne touche pas qu'une frange de la population : tout le monde se sent concerné.

Responsabilité, innovation et pragmatisme

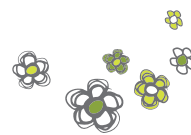
Le Département s'adapte en permanence pour apporter une réponse aux enjeux en perpétuel mouvement. Il inscrit ses actions dans une démarche de développement durable. Il agit en fonction de ses missions et de ses moyens. Il s'implique. Pour traduire son engagement, dernièrement, l'Assemblée départementale a adopté ses grandes orientations jusqu'en 2021. Responsabilité, innovation et pragmatisme guident ses pas. Comme dans le passé, pour avoir des initiatives marquantes, elle intervient en lien avec des partenaires, tout en mobilisant des financements extérieurs : Europe, Région, Agence de l'eau, etc. Le

Conseil départemental souhaite se fixer un nouveau cap, ambitieux et réaliste, afin de répondre aux légitimes attentes de la population. La feuille de route n'est pas qu'un affichage de bonnes intentions. Dans le dossier, vous verrez que des actes très concrets existent. Il y a, bien entendu, les petits gestes simples du quotidien, transposables par tout un chacun. Il s'agit aussi de revoir son rapport à l'environnement en le prenant en compte différemment. Quant à la protection des ressources naturelles, elles intègrent une brûlante urgence dans laquelle la transition énergétique tient une place de choix.

En s'engageant dans la qualité de l'environnement, le Conseil départemental défend le territoire. Il prend en compte les richesses à transmettre aux générations futures : la préservation de la ressource en eau, la qualité de l'air, la biodiversité... Il redéfinit l'environnement comme une source d'épanouissement, le plaçant comme un facteur majeur de la qualité de vie. Il confirme aussi son importance pour le développement économique. Plus que jamais, le Département défend une approche globale et totale pour faire de l'Allier une terre d'avenir où il fera toujours bon vivre. ▶



Le choix : une solution de plus en plus retenue.



Le parti pris du tri

Préserver l'environnement commence par des gestes simples. Le zéro déchet n'est pas toujours envisageable. Le Conseil départemental s'est engagé très tôt dans le tri. Tous les bureaux sont, bien entendu, équipés de poubelles pour le papier et les cartons.

Les cartouches d'encre et autres consommables informatiques bénéficient d'un traitement spécifique. Les imprimantes individuelles ont quasiment disparu. Les anciens ordinateurs sont donnés gracieusement aux écoles de l'Allier. Mais c'est la face visible de l'action de la collectivité. Elle était aux avant-postes dans les collèges avec la collecte et le traitement des DTQD, Déchets toxiques en quantité dispersée. Derrière le nom barbare, se trouvent en fait les résidus liés aux activités pédagogiques (acide, base, etc.).

Désormais, sont aussi concernés les déchets relatifs à la maintenance des bâtiments, telles les peintures. L'an dernier, plus d'une tonne a ainsi pu être récupérée. Depuis trois ans, les centres routiers départementaux sont aussi dans la boucle. Entre les résidus de bitume, d'huiles, de produits pâteux, 7 tonnes ont été collectées et traitées.

Dans les Maisons des solidarités départementales (ex-CMS), le tri est également de rigueur pour les DASRI, Déchets d'activité de soins à risques infectieux, générés par les activités des médecins et des puéricultrices. Que le tri soit pointu ou accessible à tous, il est un premier pas indispensable vers une meilleure préservation de la planète. Le Conseil départemental l'a compris depuis longtemps et reste toujours attentif aux nouvelles possibilités pour toujours faire mieux. ▶

Gaspillage alimentaire

LES COLLÈGES TOUJOURS PLUS AFFÛTÉS

Le Département intensifie dans ses collèges les actions contre le gaspillage alimentaire. Il agit ainsi directement pour la réduction des déchets. À la dernière rentrée scolaire de septembre, il a ouvert à Varennes-sur-Allier, au collège Antoine-de-Saint-Exupéry, son premier self participatif. Les élèves se servent librement en fonction de leur appétit en entrées et en légumes. Plus autonomes, les collégiens gèrent mieux le contenu de leurs assiettes. Par ailleurs, dans de nombreux restaurants scolaires, les demi-pensionnaires peuvent choisir la quantité du plat principal (petite, moyenne et grande faim). Quant à la prise de pain, elle est limitée et, en cas de besoin, les jeunes se resservent. Sur impulsion des établissements et des élèves, d'autres initiatives voient régulièrement le jour : des ateliers « cuisine » animés par les chefs des établissements scolaires, des systèmes de petits et gros bouchons sur les plateaux, des sensibilisations par le théâtre, etc. Là aussi l'innovation est au cœur de l'action du Département.

Le saviez-vous ?

Dans ses locaux, le Conseil départemental s'engage pour la suppression des emballages uniques. Par exemple, pour se servir aux fontaines à eau, les agents du Département utilisent désormais des gobelets individuels fournis par leur employeur.



Charte d'engagement éco-exemplaire

Le Département a récemment adopté une chartre sur la gestion des déchets. Elle fixe ses engagements concernant leur réduction et ses objectifs de tri. Elle est en cours de validation auprès des 5 structures départementales en charge de la collecte.

Se déplacer autrement

Dans son fonctionnement quotidien, le Département affirme sa volonté éco-responsable. Il renforce régulièrement sa flotte de véhicules électriques. Son parc dispose de 7 automobiles rechargeables à une prise. Et d'autres sont à venir. Il encourage aussi ses agents à utiliser les 5 vélos électriques disponibles pour des rendez-vous inter-services ou auprès des partenaires de la collectivité.

D'autres actions ont été mises en place. Ainsi, la direction informatique a développé une interface numérique pour optimiser l'occupation des voitures se rendant à des réunions extérieures. En parallèle, les visio-conférences sont désormais beaucoup plus fréquentes. Quant à l'accès au télétravail, il a été simplifié, en conformité avec la continuité du service. L'ensemble de ces actions limite les déplacements et les émissions de CO₂.

Le Département engagé dans l'électromobilité.





Des routes plus vertes

Pour maintenir et renforcer la biodiversité sur l'accotement de ses 5 284 km de routes, le Département a revu, en 2019, certaines modalités d'intervention. C'est le cas avec le fauchage raisonné. Les agents réalisent deux passages : 1 au printemps et 1 pendant l'été pour l'entretien. La démarche a été couronnée de succès, puisque des espèces florales disparues sont à nouveau implantées. Par ailleurs, le développement des plantes invasives a été limité. La taille des haies bénéficie aussi de nouvelles pratiques pour augmenter leur volume, afin de préserver leur caractère drainant, ainsi que les habitats de la faune. Les agents chargés de l'entretien des routes sont régulièrement formés aux nouveaux usages et bientôt ils recevront un guide de « bonne conduite » pour les aider à adopter les bons gestes. ▶

LA VIA ALLIER, PIVOT DE L'ACTION DU DÉPARTEMENT

Colonne vertébrale naturelle du département, la rivière Allier bénéficie de toute l'attention du Département. En plus des actions de préservation (directes et indirectes), il vient d'engager les études préalables à la création de la Via Allier. Projet emblématique du pacte signé avec la Région Aura, il a pour vocation de permettre une découverte de la rivière, en assurant la desserte des sites emblématiques qui la longent et de ses différents points d'intérêt : activités de pleine nature, lieux de services et d'hébergement, etc. En parité avec la collectivité régionale, le Conseil départemental engage 6 M€. Les travaux déboucheront sur la réalisation d'une nouvelle voie verte de plus de 70 km, de haltes aménagées (parkings adaptés aux pratiques sportives, zones de loisirs, aires de pique-nique), d'équipements pour le tourisme itinérant adaptés aux personnes à mobilité réduite, d'accès numérique... Il s'agit d'offrir aux habitants comme aux touristes les moyens de se réapproprier la rivière, grâce à des infrastructures de qualité, respectueuses de l'environnement. La Via Allier se coordonne parfaitement avec les projets de Vichy Communauté et de Moulins Communauté. Le Département concrétise ainsi sa volonté de longue date d'aménager les abords de la rivière. ▶

Agriculture : éviter le spectre de la sécheresse

Les exploitations agricoles ont été durement touchées par les épisodes successifs de sécheresse. Pour sécuriser leur activité, en lien avec la Chambre d'agriculture, le Conseil départemental a voté une aide financière. D'un montant maximal de 4 000 €, elle est destinée à financer les études, dites d'incidences, obligatoires pour créer une retenue d'eau (irrigation de surfaces fourragères) ou des dérivations des retenues existantes. Ces dernières sont près de 7 000 dans l'Allier. La mise en dérivation, en plus de sécuriser les systèmes d'exploitation, peut contribuer activement à rétablir la continuité des ruisseaux et des rivières, mais aussi à préserver la faune. Par la suite, les travaux peuvent obtenir un cofinancement de la Région Aura et de l'Europe. ▶

Le saviez-vous ?

Pour réduire les factures, l'achat groupé a fait ses preuves. Dès que cela est possible, le Conseil départemental s'associe à d'autres collectivités pour acheter diverses fournitures. L'énergie n'y coupe pas ! Il passe par le SDE03, Syndicat départemental de l'énergie de l'Allier, qui rassemble la majorité des communes bourbonnaises.

Des bâtiments moins énergivores

Économiser l'énergie, c'est préserver la planète. Mais pas seulement. C'est aussi réduire les factures et l'impact financier pour les contribuables de l'Allier. Le Conseil départemental met les bouchées doubles sur le sujet. Les travaux menés dans ses bâtiments (collèges, maisons des solidarités départementales, centres routiers) tiennent compte des performances énergétiques, de l'éco-gestion des eaux pluviales et valorise l'utilisation des énergies renouvelables, notamment pour les chaufferies. Les marchés publics de la collectivité accordent aussi une place grandissante aux clauses environnementales, avec des bonus ou des malus pour les entreprises. En parallèle, le Département réfléchit également aux différentes possibilités pour installer des panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments. Il agit maintenant pour le bien-être des générations futures. ▶



Collège Émile-Guillaumin (Moulins).

BDQE : UN RAZ-DE-MARÉE DE SERVICES

Le BDQE, Bureau départemental de la qualité de l'eau, veille sur l'or liquide de l'Allier. Service du Conseil départemental, il a pour principale mission d'apporter une assistance aux collectivités gestionnaires de l'eau potable et de l'assainissement. Il propose différentes prestations techniques pour connaître et suivre les ressources en eau et leur usage. Animateur d'un réseau d'acteurs publics et privés, le BDQE est également présent pour faire émerger et accompagner des projets, mais aussi contribuer à une meilleure performance des services et des équipements (stations de potabilisation, d'assainissement, réseaux et ouvrages annexes). ▶

PLUS d'infos allier.fr

Info +

Le Département attribue tous les ans 3 M€ aux collectivités bourbonnaises pour la réalisation de projets d'alimentation en eau potable et d'assainissement. Il a adopté, en juin dernier, un nouveau guide des aides, qui prend notamment en compte la préservation des ressources en eau.

Les haies, nos meilleures alliées



Bocage bourbonnais.

Garant de la qualité des élevages et de la biodiversité, le bocage a longtemps souffert de déconsidération. Pourtant, dans un contexte de changement climatique, il est un allié de choix de l'agriculture. Le Département, en partenariat avec la Mission Haies Auvergne, s'emploie à inverser la tendance, notamment grâce à des campagnes de sensibilisation et des actions de formation.

Elles se déroulent auprès des agriculteurs, des propriétaires et des agents chargés de l'entretien des routes départementales. Elles montrent qu'en plus d'avoir un rôle agronomique et zootechnique, la valorisation du bois bocager, notamment en plaquettes, peut générer des revenus supplémentaires. ▶

Sous l'œil des pêcheurs

Le Département apporte une aide financière à la Fédération de pêche de l'Allier, acteur incontournable de la qualité des milieux aquatiques. Il soutient son plan d'action triennal, allant de la restauration des cours d'eau aux aménagements des sites de pêche présentant un intérêt touristique. ▶



La continuité du service est une priorité.

Eau potable

Assurer la distribution

L'Allier a sécurisé depuis longtemps sa distribution d'eau potable. Le Conseil départemental et les collectivités distributrices sont à l'origine de la création du SMEA, Syndicat mixte des eaux de l'Allier. Toujours cofinancé par le Département, il couvre 75 % des besoins de consommation de la population, les villes de Moulins et Vichy ayant un mode de gestion différent. Depuis sa création, le SMEA a réalisé 400 km de canalisations, une quinzaine d'ouvrages (réservoirs, stations de pompage et de traitement, etc.). À cela s'ajoutent des puits de captage. Ses interconnexions de secours ont été régulièrement sollicitées, notamment lors des périodes de canicule. Grâce à elles, nombre d'abonnés ont pu continuer d'avoir de l'eau de qualité et en quantité, sans interruption de service. ▶

PLUS d'infos 04 70 46 02 20 – www.smea.fr

Le saviez-vous ?

Préserver et valoriser la nature dans toute sa diversité est une priorité du Département. Il a labellisé 16 ENS, Espaces naturels sensibles, qui regroupent 10 grands types de milieux. La faune et la flore se découvrent librement ou lors d'animations. Répartis sur l'ensemble du territoire, ils sont facilement accessibles et identifiables.

PLUS d'infos allier.fr

Destination « Pleine nature »

Aujourd'hui, dans l'Allier, la préservation de la nature s'accorde avec sa valorisation. Atout de développement territorial, le Conseil départemental entend faire du Bourbonnais une destination « Pleine nature » reconnue. Pour cela, avec l'aide de ses partenaires locaux, il crée de nouveaux liens entre le sport, l'environnement, le patrimoine et le tourisme. ▶

Syndicat départemental d'énergie

L'ALLIER S'EMPRE
DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Le SDE03, Syndicat départemental d'énergie, a lancé une démarche unique en France. Il a décidé de financer, à l'échelle du département, le PCAET, Plan climat air énergie territorial. Document obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants, il a invité les 11 regroupements de communes de l'Allier, les plus petites comme les plus grandes, à le rejoindre dans une logique de territoire. Toutes ont été partantes pour s'inscrire dans la démarche du SDE03, qui bénéficie d'une aide annuelle de 1 M€ du Département pour financer des travaux d'aménagement de réseaux, de mobilité, d'efficacité et de production énergétique.

Les habitants consultés

La phase de diagnostic du PCAET est terminée. Maintenant, il s'agit d'élaborer avec les élus la stratégie pour réussir, d'ici à 2050, à réaliser 50 % d'économie d'énergie. Les actions pourront être communes ou en lien avec les caractéristiques locales. Actuellement, une vaste consultation associe les habitants. Particuliers, associations, entreprises, artisans, représentants du monde agricole et de

la sphère éducative sont conviés à s'exprimer pour faire de l'Allier un département exemplaire dans la lutte contre le changement climatique. Pour connaître le calendrier des réunions publiques (ateliers thématiques, soirées théâtre forum...) ou laisser un avis, une page facebook a été ouverte : « Plan climat Allier ». Par ailleurs, un autre espace d'expression est accessible sur www.planclimat-allier.fr.

PLUS d'infos 04 70 46 87 30 – www.sde03.fr

Véhicules électriques : l'Allier branché 

Le SDE03, Syndicat départemental d'énergie, travaille d'arrache-pied à la transition énergétique. Avec le soutien du Conseil départemental et des 3 agglomérations de l'Allier, il a déployé 75 bornes de recharge pour les véhicules électriques. Réparties aussi bien en zone urbaine que rurale, une distance maximale de 30 km les sépare. Les bornes sont accessibles via un badge de recharge à commander auprès du syndicat sur son site internet www.sde03.fr



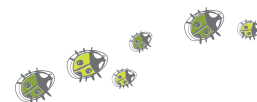
Le CAUE organise des rencontres sur le terrain (sur la photo à Meaulnes).

CAUE

La bonne porte pour obtenir des conseils

Le CAUE, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, est un partenaire de choix. Il défend un aménagement du territoire raisonné et raisonnable. En plus d'apporter gratuitement des informations et des conseils, il organise régulièrement des formations et divers événements. Avec ses connaissances pointues, il renseigne aussi bien les particuliers pour la construction de leur maison, que les collectivités pour une approche transversale de leurs projets et pour un développement durable des territoires. Il consacre un large volet de son action à la sensibilisation du grand public. Et récemment, afin de mieux connaître l'Allier, le CAUE a créé la chasse aux trésors « PÉPIT, des trésors t'entourent ». Son application 100 % gratuite invite à partir dans 27 missions réparties dans l'Allier pour découvrir le patrimoine autrement (www.pepit03.fr).

PLUS d'infos 04 70 20 11 00 – www.caue03.com



Conserver son énergie

Le Département aide les habitants aux revenus modestes à prendre le virage de la transition énergétique et à lutter contre l'habitat indigne. Chaque année, il consacre 5 M€ à cet accompagnement, complétés à hauteur de 8 M€ par l'État et l'Anah, Agence nationale de l'habitat. En 2018, il a financé 2 000 logements (1 300 dans le parc social et 700 dans le parc privé). Les propriétaires occupants ou bailleurs souhaitant franchir le pas peuvent contacter le Pris, Point rénovation info service, du Conseil départemental, en appelant le 04 70 34 41 84 ou en écrivant à pris03@allier.fr.



@grilocal03



Du bon, du beau, du court !

Se fournir près de chez soi réduit son impact sur la planète et préserve les emplois de proximité. Le Conseil départemental agit aussi en ce sens. Il a développé



Julien Rieuf, éleveur à Creuzier-le-Neuf est inscrit sur la plateforme.

et gère la plateforme d'approvisionnement @grilocal03. Avec elle, les responsables de restauration collective publique (établissements scolaires, restaurants d'entreprise, maisons de retraite, hôpitaux, etc.) ont la possibilité de faire leurs achats en direct auprès de producteurs, d'artisans et d'entreprises locales. Ces derniers sont déjà plus de 120 à vendre laitages, viandes... En parallèle, les chefs de cuisine des collèges départementaux sont également encouragés à passer commande via la plateforme gratuite pour l'ensemble de ses utilisateurs. ▶

PLUS d'infos www.agrilocal03.fr

Entretien avec Jean Laurent

« LES CHANGEMENTS DEMANDENT DU TEMPS »

Délégué départemental à l'agriculture, aux forêts, à l'agroalimentaire et à la promotion des circuits courts, Jean Laurent apporte son soutien à des secteurs encore trop méconnus et souvent jugés trop vite.

Certains prônent que l'agriculture est l'ennemi de l'environnement, que leur répondez-vous ?

Jean Laurent Comme dans toutes les activités, il y a des bons et des mauvais élèves. Dans l'Allier, près de 90 % des productions bourbonnaises sont issues de l'agriculture raisonnée. Le secteur est en perpétuelle évolution, il sait faire preuve de réactivité. Mais tous les changements demandent des investissements lourds et les alternatives nécessitent du temps pour se mettre en place. Il faut toujours garder en tête que les agriculteurs ont aussi des enfants et qu'ils ne veulent pas les empoisonner. Les bonnes pratiques existent, mais elles souffrent d'un déficit de communication.

Quelles sont les actions du Département pour les faire connaître ?

J. L. Le Conseil départemental est à l'origine de la création de la plateforme d'achat @grilocal. Elle offre, entre autres, la possibilité aux cuisiniers de nos collèges d'acheter des produits bourbonnais. Comme c'est meilleur dans les assiettes, il y a moins de gâchis. C'est aussi un moyen de faire connaître aux élèves l'agriculture locale, tout en réduisant notre empreinte carbone.

La bonne utilisation de l'eau interroge également...

J. L. Après deux années de sécheresse, c'est une question majeure et stratégique, tant sur un aspect individuel que



collectif. L'usage de l'eau est partagé. Il concerne autant la consommation humaine que l'industrie, l'agriculture, le tourisme ou encore les secours. Il faut apprendre à le gérer ensemble.

De quel levier disposez-vous ?

J. L. En juin, le Conseil départemental a voté une aide pour la création de dérivations pour les retenues d'eau. Nous finançons 80 % des études préliminaires. Nous avons pris notre décision après avoir constaté que leur coût représentait un frein à la réalisation des projets, par ailleurs soutenus par la Région. Nous travaillons aussi avec la Chambre d'agriculture et ses partenaires sur la réduction de la consommation d'eau des exploitations.

L'économie et l'agriculture relèvent désormais des compétences de la Région, mais nous agissons à la hauteur de nos moyens pour conserver une activité agricole sur l'ensemble de l'Allier. Le travail des agriculteurs est primordial. Dans le respect des cycles, il façonne la nature. Cette dernière a besoin d'être domestiquée pour être nourricière et continuer d'offrir les paysages auxquels nous sommes attachés. ▶

FUMAGE ARTISANAL DU SICHON

UNE ENTREPRISE AU SOMMET DE LA VAGUE

Dans l'Allier, on a moins de saumons, mais on ne manque pas d'idées. En 15 ans, le Fumage artisanal du Sichon a su imposer son savoir-faire. La société vend ses produits dans toute la France et même bien au-delà.

« **E**n 2004, quand j'ai repris l'affaire, il y avait un employé, un atelier de 60 m² et 17 clients. » Daniel Bono, le copropriétaire-gérant du Fumage artisanal du Sichon a la mémoire intacte. En 15 ans, l'entreprise installée à Brugheas et spécialisée dans le poisson n'est plus la même. Quatorze employés permanents travaillent dans des locaux de 500 m². Le fichier clients compte 780 noms, de Metz à la Seine-sur-Mer : des grandes surfaces, des boutiques bio, des restaurateurs, des collectivités et des transformateurs (Labeyrie, 3 Brasseurs). Il y aussi un magasin d'usine générateur de 10 % du chiffre d'affaires annuel, s'élevant à 2 M€.

Du bois de la Montagne bourbonnaise

Les fêtes de fin d'année approchent, les ateliers vont tourner à plein régime. Les saumons frais et entiers, originaires d'Alaska, de Norvège, d'Écosse et d'Irlande, afflueront pour atterrir dans les ateliers. Ils entameront leur dernier voyage avant les ultimes étapes de fumage : la première à la suie de hêtre et la seconde à la suie d'un bois vert produit en Montagne bourbonnaise. La SARL familiale défend le « fait main »

Daniel Bono, copropriétaire-gérant.



et la qualité. « Le sel, le fumage et la maturation sont nos seuls agents conservateurs », détaille le gérant, qui a su retrousser ses manches pour endosser le costume de commercial afin de faire connaître ses marchandises. Positionnées haut de gamme, elles affichent quasiment les mêmes prix que les gros faiseurs pour des produits équivalents. Il a été également précurseur dans le domaine du bio, en assurant la distribution directe aux magasins spécialisés. « Dans une autre vie, j'ai été acheteur

pour les grandes centrales. Je connais leurs pratiques et je tiens à garder mon indépendance », confirme l'entrepreneur.

À la conquête du pays du soleil-levant

Le défi est réussi pour Daniel Bono, l'ancien apprenti boucher-charcutier-traiteur qui, à l'époque plein d'a priori, détestait le poisson. Les temps changent : saumons, truites, flétans et cabillauds n'ont plus de secret pour lui. Son entreprise en fume 180 tonnes par an.

Il envisage de diversifier son activité avec des produits plus élaborés : saucisses et merguez de saumon, cakes, poissons en croûte... Il pourrait signer de nouveaux CDI, mais il peine à trouver de la main-d'œuvre. Cela ne l'empêche pas de se projeter dans l'avenir et il ne manque pas de culot : actuellement, il est en négociation pour vendre ses produits au Japon, le pays du poisson par excellence. ▶

▶ PLUS D'INFOS

Fumage artisanal du Sichon
ZA « La Boucharde »,
5, rue de l'Artisanat
03700 Brugheas
04 70 32 63 03 - www.sichon.fr

Magasin d'usine ouvert du lundi au vendredi, de 7 à 12 heures et de 14 à 17 heures (fermé samedi et dimanche, sauf en décembre)



Les associés salariés de 2MI dans l'entreprise.

2MI, les salariés aux commandes

« **E**n 5 mois, nous avons déjà atteint 70 % de notre prévisionnel annuel. Nous n'en espérons pas tant. » Cédric Bonnefoy, gérant de la Scop 2MI à Lavault-Sainte-Anne, confirme que c'est une bonne année. En avril 2019, avec d'autres collègues, il a repris l'entreprise placée en redressement judiciaire qui les employait. « Nous avons proposé aux 49 salariés de s'investir dans la Scop », se souvient l'ancien responsable de production. Au final, 13 salariés ont relevé le défi en investissant chacun trois fois leur salaire net. « En moyenne, cela faisait 17 ans qu'on travaillait dans la société. On peut dire "qu'on a fait les murs". Connaissant son potentiel, ce n'était pas possible pour nous de la voir disparaître », poursuit Cédric Bonnefoy. Désormais, grâce à une gestion assainie et un nouvel état d'esprit « la boutique tourne bien ». Les clients historiques

des secteurs de l'automobile (Peugeot, Citroën, Renault) et de l'aéronautique (Airbus, Helicopters, etc.) n'ont pas lâché l'entreprise spécialisée dans les études et l'outillage de contrôle, ainsi que dans l'assemblage des pièces et des prototypes.

Une activité fluctuante

Aujourd'hui, la société compte 18 personnes mais pas question de s'enflammer : « On se donne trois ans pour asseoir la société. Si la charge de travail continue d'augmenter nous embaucherons. Mais nous devons rester vigilants, car nous sommes dans une activité très fluctuante dépendant totalement des constructeurs », confirme Cédric Bonnefoy.

Avec les associés salariés, ils défendent une prudence éclairée et des choix stratégiques raisonnés, à même de protéger les emplois et leur(s) investissement(s). ►

IEQT

30 ans de performance

L'IEQT de Vichy fête, le 29 novembre, au Palais des Congrès-Opéra de la cité thermale, ses 30 ans. La remise des diplômes aux étudiants de la dernière promotion se déroulera à cette occasion. Ils seront 150. Lors du lancement de l'IEQT, ils étaient 16 à s'inscrire dans l'établissement d'enseignement supérieur créé par la CCI, Chambre de commerce et d'industrie, en partenariat – à l'époque – avec l'Université et la Manufacture Michelin. L'Allier se positionnait en pionnier avec son école de management des risques et de la performance. Aujourd'hui, elle compte 9 campus en France. Le dernier s'est implanté à Amiens et d'autres ouvertures sont attendues. Tous les sites se pilotent du Bourbonnais. L'institut propose des formations de Bac+3 à Bac+5, accessibles aux étudiants et aux professionnels pour devenir leader qualité, risk manager, responsable qualité-sécurité-environnement, etc., des métiers plébiscités par les entreprises.

► PLUS D'INFOS

04 70 30 41 46 – www.ieqt.org

Salon de l'entrepreneur et du numérique

Mardi 19 novembre, de 10 à 18 heures, le Parc des expositions de Moulins-Auvernes accueille la 1^{re} édition du Salon de l'entrepreneur et du numérique. Il s'adresse à tous ceux qui entreprennent dans l'Allier : porteurs de projet, créateurs ou repreneurs d'entreprise, dirigeants et cédants confrontés à la transmission.

Plus de 50 partenaires sont présents autour de questions clés : financement, locaux, réglementation, digital, micro-entreprise, protection de données, dépôt de marque, recrutement, formation, gestion, développement international, aides, etc.



Le volet numérique est consacré à la transformation digitale. Il donne à tous les clés, les sites, les applis et les outils pour faciliter la nouvelle vie de l'entrepreneur. Pour cela, Masolutionnumérique, Orange, mais aussi l'atelier numérique Google et d'autres sont présents.

À 18 heures, le jury remet les prix du concours « Création/reprise en Allier » aux nouveaux entrepreneurs du département.

Retrouvez le Conseil départemental sur le salon, dans l'espace « Collectivités ». L'événement est organisé par la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de métiers et de l'artisanat et la Chambre d'agriculture de l'Allier, regroupées au sein de l'interconsulaire. Il se déroule en partenariat avec la Région, le Département, Moulins Communauté, Vichy Communauté, Montluçon Communauté, l'Ordre régional des experts-comptables, Pôle emploi, le CACF et Groupama.

PLUS d'infos

04 70 35 40 00 – www.entreprendre-en-allier.fr

MAJORITÉ**UNION RÉPUBLICAINE POUR LE BOURBONNAIS (URB)****Pour un retour aux 90 km/h**

En tant qu'élus de la majorité URB, Union républicaine pour le Bourbonnais, nous avons toujours été dubitatifs quant à l'efficacité de la limitation de la vitesse à 80 km/h sur les routes secondaires. Malheureusement, les faits nous ont donné raison.

Les chiffres montrent qu'il n'y a pas moins de morts, ils ont même augmenté de 18 % cet été. De manière générale, la vitesse est un facteur important de risque. Parfois, la limitation est pertinente au point où elle s'impose. Mais il est regrettable que cette mesure ait été appliquée sans discernement, ni concertation avec les collectivités locales, pourtant

gestionnaires d'une grande partie du réseau routier. Les personnes qui empruntent les routes départementales au quotidien savent que toutes ne représentent pas les mêmes risques. Paradoxalement, dans certains cas, le 80 km/h entraîne même de la confusion. Il génère de nouveaux problèmes, notamment entre la vitesse des camions et celle des voitures. Désormais, tout le monde roule à la même cadence avec les dangers que cela représente.

Normalement, il est d'usage d'établir un « pas de vingt » entre deux limitations. Désormais, c'est 70, 80, 90... Pas facile de

suivre. Si l'intention du Gouvernement était louable, elle manifestait une méconnaissance totale de la réalité des territoires, voire un mépris des habitants des zones péri-urbaines et rurales. Il est donc temps que le Gouvernement revienne sur cette mesure. Il doit faire confiance aux territoires pour déterminer, en responsabilité, la vitesse maximale sur les routes qui les traversent. La majorité URB est ainsi favorable à un retour judicieux aux 90 km/h. Dans l'attente d'un positionnement clair sur la question, nous vous souhaitons par anticipation d'excellentes fêtes de fin d'année. ▶

OPPOSITION**GROUPE COMMUNISTE, RÉPUBLICAIN ET CITOYEN****Sécheresse : anticiper, plutôt que subir !**

Après plusieurs années sèches dans l'Allier, les sécheresses exceptionnelles de 2018 et 2019 laissent notre milieu naturel, nos cours d'eau, nos prairies, etc., dans un état d'urgence absolue. Malheureusement, selon les scientifiques, ce genre d'épisodes se reproduira à fréquence accrue dans les années à venir. Il faut s'y préparer ! Dès lors, peut-on se contenter de « gérer l'urgence » au coup par coup, comme on le fait depuis des années ? Attribuer quelques dizaines d'euros aux éleveurs les plus touchés et importer en plein mois d'août des camions de paille de Côte-d'Or ou Seine-et-Marne à 100 € la

tonne, c'est bien, mais cela ne règle rien sur le fond ! Et l'an prochain, on recommence ? Plutôt que d'attendre l'arme au pied, les élus-e-s du groupe CRC font des propositions depuis des années pour anticiper les choses. La mise en place d'un Agri-Fourrage (sur le même modèle que l'Agrilocal), permettrait de mettre en relation les éleveurs et les céréaliers locaux. Un échange local entre producteurs et consommateurs de paille, c'est un système de bon sens et facile à mettre en place. Et n'est-ce pas plus logique que d'importer des dizaines de camions en provenance de la Beauce ? Plus globalement,

face aux évolutions climatiques, quelques retenues collinaires ne régleront pas à elles seules la question de la gestion de l'eau. On ne peut pas faire l'économie d'une réflexion de fond sur les évolutions nécessaires de nos systèmes de production, de leur adaptation indispensable au nouveau contexte.

Cela devrait être l'objet d'un nouveau Projet agricole départemental, dont le Département pourrait prendre l'initiative, avec la profession. Faut de quoi, on condamne les éleveurs bourbonnais à subir et on se condamne à « gérer le service des urgences » ! ▶

GROUPE SOCIALISTE, RÉPUBLICAIN ET APPARENTÉS**Défense des services publics**

Lors de la dernière session du Conseil départemental, les élus du groupe Socialiste, républicain et apparentés ont continué de défendre le maintien des services publics dans l'Allier. Notre département est fortement touché par les décisions de la droite régionale et départementale qui mettent à mal le maillage territorial des services à la population. Entre les coupures budgétaires et les réorganisations nébuleuses, ce sont bien les services et les habitants qui sont lésés. Après quelques

déboires nationaux, Laurent Wauquiez décide de se consacrer à sa région !

Après 4 ans de présidence, il est effectivement temps de penser aux habitants rhônalpins et auvergnats et donc aux Bourbonnais ! Un moratoire sur les fermetures des guichets dans différentes gares a enfin été décidé. Il semblerait que les alertes des élus locaux aient été entendues. En revanche, aucune intervention concernant les lignes Montluçon-Paris et Montluçon-Lyon, 2 lignes particulièrement cruciales pour le développement de

notre territoire. Nous espérons vivement que les élus locaux seront entendus sur ce sujet prioritaire. Lors de la dernière session, nous avons également adopté une motion pour le maintien des trésoreries suite au projet de réorganisation des services des finances publiques, qui se traduirait par la fermeture de 9 d'entre elles dans l'Allier. Une phase de négociation va débiter avec l'État. Vous pouvez aussi compter sur nous pour rester très vigilants sur cette question essentielle pour le département. ▶

EN SAVOIR PLUS SUR L'APA

Pour bien vieillir, être entouré est un vrai plus. Le Conseil départemental accompagne les personnes âgées. Chaque année, dans son budget, il consacre 53 M€ à l'Apa, allocation personnalisée d'autonomie. Que ce soit à domicile ou en établissement, chaque mois, plus de 10 000 Bourbonnais de plus de 60 ans, bénéficient d'un coup de pouce financier pour les aider dans leur quotidien.

► L'Apa est réservée aux personnes très dépendantes **FAUX**

L'aide est attribuée en fonction d'une évaluation réalisée au domicile du demandeur par une personne accréditée par le Département. Pour les personnes en établissement, l'évaluation s'effectue en lien avec le médecin de l'Ehpad ou un médecin conventionné.

► J'ai trop de revenus pour bénéficier de l'Apa **FAUX**

L'Apa est attribuée sans condition de ressources. Cependant, son montant dépend du niveau de dépendance évalué et est modulé en fonction des revenus.

► L'Apa ne peut pas dépasser un certain montant **FAUX**

La loi fixe le montant maximal attribuable, de 674,27 € pour un GIR4 (peu dépendant) jusqu'à 1 742,34 € pour un GIR1 (très dépendant).

► On peut cumuler l'Apa avec les aides des caisses de retraite **FAUX**

Les aides des caisses de retraite ne sont pas cumulables avec l'Apa.

► Il faut rembourser l'Apa sur ma succession **FAUX**

L'Apa n'est pas récupérable sur succession.

► L'Apa ne finance que les aides à domicile **FAUX**

Sur la base de l'évaluation à domicile, l'Apa peut aussi prendre en charge le portage des repas à domicile, la téléalarme, le matériel de protection contre l'incontinence, l'installation de barres d'appui...



Nelly

► Je dois justifier des dépenses cofinancées par l'Apa **VRAI**

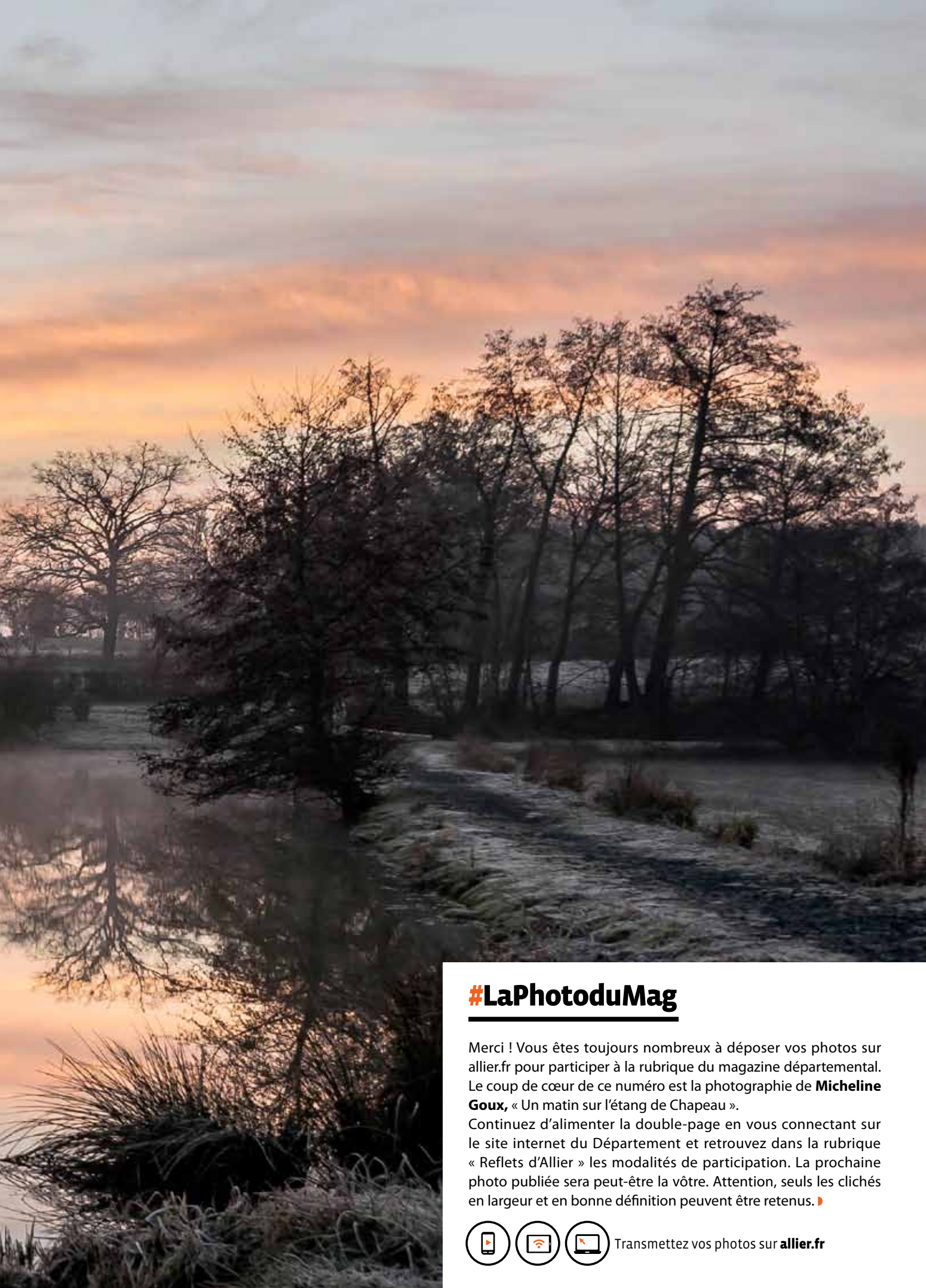
Le bénéficiaire doit conserver les preuves des dépenses effectuées en lien avec l'aide attribuée. Le Département de l'Allier a allégé cette obligation : il demande seulement les justificatifs des dépenses les plus importantes. En cas de non utilisation, un remboursement est demandé.

► Il faut avoir l'APA pour bénéficier d'un accueil de jour ou d'un hébergement temporaire **FAUX**

Il n'est pas nécessaire d'avoir l'Apa. Le Département verse directement une contribution à l'établissement pour réduire les frais de séjour.

► PLUS D'INFOS allier.fr





#LaPhotoduMag

Merci ! Vous êtes toujours nombreux à déposer vos photos sur allier.fr pour participer à la rubrique du magazine départemental. Le coup de cœur de ce numéro est la photographie de **Micheline Goux**, « Un matin sur l'étang de Chapeau ».

Continuez d'alimenter la double-page en vous connectant sur le site internet du Département et retrouvez dans la rubrique « Reflets d'Allier » les modalités de participation. La prochaine photo publiée sera peut-être la vôtre. Attention, seuls les clichés en largeur et en bonne définition peuvent être retenus. ▶



Transmettez vos photos sur allier.fr

CYCLISME**Une bourse aux mille occasions**

Les vélos attendent leur nouveau propriétaire.

Tous les braquets se tourneront vers Saint-Yorre les 16 et 17 novembre. Le club des cyclo-randonneurs de Saint-Yorre organise sa 39^e Bourse aux vélos. Samedi de 9 à 19 heures et dimanche de 9 heures à 16 h 30, dans la salle des fêtes (rue Nicolas-Larbaud), curieux et acheteurs trouveront des vélos (femmes, hommes, enfants), des VTT, des pièces détachées, des vêtements et des accessoires. Ils pourront obtenir conseils et assistance pour les aiguiller dans leurs choix. Quant aux vendeurs, ils déposeront leur matériel du 12 au 15 novembre, de 17 h 30 à 19 heures.

07 82 59 13 96 – <http://crsy.fr>

AIDES DU DÉPARTEMENT**LE SPORT POUR TOUS, AUSSI UNE QUESTION D'ARGENT**

Adobe Stock



Le Département soutient l'apprentissage de la natation.

Le Département encourage fortement la pratique sportive des jeunes Bourbonnais. Dans l'arsenal d'aides (subventions aux manifestations de pleine nature, Pass'Sports, etc.) d'autres restent méconnues. Ainsi, il reverse aux communes ou à leurs groupements, propriétaires de gymnases et signataires d'une convention d'utilisation prioritaire par les collégiens, 13,70 € par heure d'utilisation. Autre sérieux coup de pouce, il cofinance le transport des élèves en classe de 6^e des collèges ruraux pour l'apprentissage de la natation. La participation financière se calcule par élève et en fonction de la distance parcourue. Elle varie de 10 à 35 €.

Tous à la Marcimoustache

Elle est l'une des premières dans l'Allier. Une manifestation de pleine nature au profit de la lutte contre les maladies masculines a lieu à Marcillat-en-Combraille, dimanche 10 novembre : « La Marcimoustache ». Dès 9 heures, place du Donjon, il sera possible d'emprunter 4 circuits : 2 pédestres (6 et 11 km accessibles aux familles) et 2 pour les VTT (20 et 35 km avec de nombreux dénivelés). Les fonds collectés (participation libre à partir de 5 €) seront reversés à la fondation internationale « Movember ». L'office de tourisme de la Vallée du cœur de France organise l'événement avec les collectivités et les associations locales.

04 70 05 11 44 – www.valleecoeurdefrance.fr

Régionaux de cyclo-cross

C'est une première dans l'Allier ! Les 7 et 8 décembre, Désertines accueille les championnats Auvergne-Rhône-Alpes de cyclo-cross. Plus de 400 cyclistes (hommes, femmes) et les écoles de cyclisme (dès 8 ans) disputeront les épreuves. Des professionnels sont attendus comme Clément Venturini, champion de France 2019 de la discipline. La FFC, Fédération française de cyclisme, a confié l'événement à la « Classic Jean-Patrick Dubuisson Organisations ». Près de 150 bénévoles l'épauleront.

06 21 77 67 51 –  **Classic Jean-Patrick Dubuisson organisations**

L'Olympe à l'horizon

Vichy Communauté et le Creps Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy ont déposé conjointement deux candidatures pour être respectivement labellisés « Terre de Jeux 2024 » et « Centre de préparation aux Jeux ». Ils confirment ainsi leur ambition commune de faire de Vichy une place forte de l'excellence sportive et un site majeur en Auvergne-Rhône-Alpes pour l'accueil d'équipes nationales en préparation des Jeux olympiques et paralympiques.



Le territoire se positionne sur les JO de 2024.



L'ÉCURIE À LA SINGULARITÉ GAGNANTE

Viltaïs Racing Division a commencé sa saison sur les chapeaux de roue. Pour la deuxième année consécutive, le team basé à Moulins participe aux championnats du monde d'endurance moto en EWC. En évoluant désormais dans la catégorie reine de la discipline et en ayant terminé 7^e, la saison dernière, l'ambition sportive s'affiche : monter sur les marches du podium et pourquoi pas décrocher la timbale.

La victoire de 2017 en coupe du monde, en catégorie Superstock, a marqué les esprits. Toute l'équipe est sur le pont pour renouer avec un exploit atteint à force de travail et de persévérance. Il y a bien entendu les 4 pilotes professionnels et semi-professionnels (3 titulaires et 1 remplaçant), mais aussi les petites mains derrière pour gérer la mécanique, les chronos, les pneus, l'intendance, les réseaux...

Le défi n'est pas que sportif, il est aussi humain. Depuis le début de l'aventure, en 2003, des personnes en insertion et réinsertion professionnelle sont associées au projet. Et cela n'a jamais changé. Cette particularité, Viltaïs Racing Division en a fait la marque de fabrique de sa réussite. Son team atypique est connu et reconnu pour ses qualités sur les circuits mondiaux. Plus de 95 % du budget de l'équipe proviennent de partenaires privés. Un autre beau challenge relevé par le team majoritairement bourbonnais, comptant désormais parmi les 5 meilleurs au monde. ▶



RECETTE

TIRAMISU

La
recetteCoût :
pas cherDifficulté :
facileNombre de
pers. : 4

INGRÉDIENTS

24 biscuits à la cuillère ; 250 g de mascarpone ; 100 g de sucre roux ; 30 g de cacao amer ; 10 g de sucre vanillé ; 3 œufs ; 10 cl de café ; 10 cl de crème liquide ; 5 cl de Marsala aux œufs

PRÉPARATION

Séparer les blancs des jaunes d'œufs. Monter les blancs en neige puis monter la crème liquide en chantilly. Mélanger les jaunes d'œufs avec le sucre jusqu'à blanchiment du mélange. Ajouter le mascarpone, la chantilly puis les blancs montés en neige au mélange précédent. Mouiller les biscuits rapidement dans le café additionné de Marsala et disposer dans un plat. Mettre une couche de la préparation, puis recommencer l'opération couche par couche (3 à 4 couches). Pour finir, saupoudrer de cacao et réserver au minimum pendant 4 heures au frais avant de servir.

L'astuce du chef

Un tiramisu préparé la veille est encore meilleur ! ▶

RECETTE
FOURNIE PAR

Fabrice Crespy

Chef au collège
Émile-Mâle, Commentry

Il est tombé amoureux de la cuisine à 14 ans dans le restaurant-pizzeria de son oncle. Cela le conduira dans une école hôtelière, puis dans les cuisines de l'armée. Après avoir passé 10 ans dans divers restaurants, Fabrice Crespy rejoint la restauration collective. D'abord remplaçant, il devient chef titulaire pour le Département après un concours. Depuis 10 ans dans le même établissement et papa de 4 enfants, il aime partager sa passion des beaux produits avec les élèves auxquels il propose régulièrement des ateliers cuisine.

C'est
OU ?

Regardez bien cette porte. Si vous aimez vous promener à la découverte des richesses architecturales de l'Allier, vous n'aurez pas de mal à retrouver le lieu où la photo a été prise. À vous de jouer ! Dès le 4 novembre retrouvez la réponse en suivant le flashcode ou en vous connectant sur allier.fr, rubrique « Reflets d'Allier ». Vous pouvez aussi attendre la parution du numéro de janvier-février (début de la distribution dans les boîtes aux lettres le 6 janvier). Dans le précédent numéro, il fallait reconnaître Varennes-sur-Allier.



SUR LES RÉSEAUX



C magnifique ! Allez voir...
Domy B. à propos du spectacle de lumières du Conseil départemental sur la "Mal-Coiffée" vu dans un reportage de TF1

Hâte de déguster
Florence K. U. sur les vendanges précoces dans le Saint-Pourçinois



Signature de la convention territoriale entre @UCAuvergne et @Allierdpt au titre de @i_site_clermont : un bel engagement pour le déploiement de la recherche, de l'innovation et de l'excellence académique au cœur des territoires d'Allier ! #navetteautonome #agriculturededemain
CAP 20-25 G sur le nouveau partenariat entre le Département et l'Université Clermont-Auvergne



Un « Déjeuner sur l'herbe » revisité annonce la couleur d'une exposition décalée et ludique.

IMAGI(N)ER AUTREMENT

Le mij joue une partition commune en présentant des œuvres de Katie Couprie et Antonin Louchard.

Les imagiers se regardent, se dévorent, se posent, se reprennent. Ils sont par excellence les livres de l'enfance, mais pas uniquement. Jusqu'au 2 février 2020, à Moulins, le mij, musée de l'illustration jeunesse, met à l'honneur deux maîtres du genre et leur travail à quatre mains dans l'exposition « Imagi(n)er ». L'équipement culturel du Département présente le travail conjoint de Katy Couprie et Antonin Louchard.

Le plaisir du travail à deux

Elle a suivi un cursus artistique avant de devenir une artiste peintre, photographe, illustratrice, graveuse et sculptrice. Il a commencé par la philosophie et les sciences politiques. Après avoir

été enseignant et journaliste, il s'oriente finalement vers la peinture et l'illustration. Il faudra un éditeur pour que le parcours des deux êtres singuliers se croisent et que vienne le temps du plaisir de faire les choses à deux.

Questionner l'image

« Tout un monde » voit le jour en 1999. Maintes fois récompensé, il fait encore référence. « *Ils ont réussi depuis de nombreuses années à déjouer le code de l'imagier, à renouveler son esthétique et à confirmer sa dimension artistique* », souligne Emmanuelle Martinat-Dupré, responsable scientifique au mij et co-commissaire de l'exposition avec les deux artistes. Suivront « À table » (2002), « Au jardin » (2003) et « Tout un Louvre » (2005).

L'exposition du mij est consacrée à ces quatre ouvrages largement salués, ayant pour trait commun de questionner la représentation et la valeur de l'image. « *Ils jouent sur les changements d'échelle, de points de vue, osent et nous invitent à imaginer nos propres combinaisons* », souligne la conservatrice, heureuse de partager avec le public leur incroyable travail.

Se calant sur le « train de pensées », l'exposition offre un parcours facétieux et pédagogique, jalonné de pyramides, de momies, d'œuvres se mettant à table... Une bonne idée de sortie avec des petits comme des grands. ▶

▶ **PLUS D'INFOS**
04 70 35 72 58
<http://musees.allier.fr>



Jenzat a la main verte

Avant l'hivernage, les amoureux des jardins se retrouveront les 9 et 10 novembre, à Jenzat, pour la 29^e Saison arbres et rosiers. Le comité des fêtes de la commune organise son exposition-vente de végétaux automnale. Le samedi 9, de 13 h 30 à 17 heures, et le dimanche 10, de 9 heures à 17 h 30, les visiteurs dénicheront arbres, arbustes, fruitiers, bambous, vivaces, bulbes... Des articles d'artisanat en lien avec les plantes et des produits régionaux seront également exposés.

07 85 81 79 27 – <https://comitedesfetesjenzat.fr> (entrée payante)

EXPOSITION



L'atelier de Jean Couy

L'amoureux du Bourbonnais

Du 6 au 29 novembre, le salon d'honneur de l'Hôtel du Département (1, av. Victor-Hugo, Moulins), accueille une exposition exceptionnelle de Jean Couy (1910-1983). « L'amoureux du Bourbonnais » permet de renouer avec l'œuvre du peintre-graveur. Rattaché à la Nouvelle école de Paris, revendiquant « un art abstrait libre, entre lyrisme et abstraction », il a exposé dans des biennales à Turin, Sao Paulo, au musée d'art moderne de Paris... Un prix de gravure porte même son nom ! Originaire de la région parisienne, il découvrira l'Allier alors qu'il a un peu plus de 20 ans, grâce à son épouse originaire de Saint-Léon. Jusqu'au décès de l'artiste, la commune et leur maison des Vignots, à Saint-Léon, seront un lieu privilégié de création et de rencontres.

PLUS d'infos

04 70 34 40 03 – allier.fr

TRADITION

Une manif totalement dinde



Un millier de volailles sera présenté.

Les fêtes de fin d'année passent en circuit court. Mercredi 18 décembre, dès 9 h 30, sous le marché couvert de Jaligny-sur-Besbre, les belles volailles de l'Allier et des environs se donnent rendez-vous à la 70^e Foire aux dindes. Soucieux de répondre aux nouveaux goûts des consommateurs, chapons et canards seront aussi des festivités, en plus des dindes et des oies. Un jury averti évaluera les plus beaux spécimens sur près d'un millier de bêtes à plumes. Le comité organisateur remettra ensuite une dinde d'honneur à son invité de marque. Il s'en suivra un repas (chapiteau chauffé et salle socio-culturelle) et une animation musicale autour de l'accordéon. En fin de semaine, la fête se poursuivra avec, vendredi 20, dans l'après-midi, la dictée de la dinde (salle de la mémoire) et samedi 21, un thé dansant de 14 h 30 à 19 heures (salle socioculturelle). La semaine se terminera avec la marche de la dinde (dès 9 h 30) et le marché de Noël où il sera possible d'acheter des volatiles prêts à cuire au stand des fermières (résa. 06 37 02 81 86) sans oublier le traditionnel repas, cette année, cassoulet jalinois (réservations des repas au 06 33 94 66 76).

Trouver les marchés de Noël

Un vin chaud, une friandise, une idée cadeau, des animations pour petits et grands... Les marchés de Noël regorgent de charme. Qu'ils se déroulent le temps d'un week-end ou sur plusieurs jours, ils essaient la bonne humeur. Ils sont plusieurs dizaines dans le département. Retrouvez-les en vous connectant sur l'agenda du site internet du Conseil départemental, allier.fr.

TINTAMARRE

UN FESTIVAL DE SONS POUR TOUS

À Vichy, l'automne se terminera sur une déferlante de bonnes notes. Du 12 au 20 novembre, le centre culturel et l'association Musiques Vivantes organisent la 11^e édition du festival jeune public Tintamarre. Les soirs et les week-ends, il s'adresse à tous et en semaine aux scolaires. La programmation léchée balaie un large prisme de créations où se croisent musique classique et actuelle, sous des formes parfois inattendues : percussions corporelles, opéra-contes, mythes et légendes, concerts dessinés... Pour ne rien manquer de l'événement, en plus des billets, des Pass Famille sont déjà en vente à la billetterie de l'opéra et du centre culturel (19, rue du Parc, Vichy).

► PLUS D'INFOS

04 70 30 50 30 – www.ville-vichy.fr

Cheub!



Florent Giffard (CNCS)

L'exposition révèle les liens entre les couturiers et la danse.



La Ficelle® a du métier

Samedi 7 décembre, l'Union des vigneron·nes dévoile le cru 2019 de La Ficelle®. Dès 10 heures, les rues de Saint-Pourçain-sur-Sioule seront en pleine effervescence avec moult animations (défilé de confréries, cérémonie du crayon, présentation du blanc premier, etc.). Le succès du vin à la bouteille sérigraphiée ne se dément pas : 160 000 bouteilles ont été écoulées en 2018 et il s'exporte désormais en Angleterre, aux États-Unis et en Australie.

CNCS

« COUTURIERS DE LA DANSE »

Le CNCS, Centre national du costume de scène et de la scénographie, enchaîne les expositions pour le plus grand plaisir des visiteurs. Après son hommage à l'Opéra de Paris, le musée situé à Moulins propose, du 30 novembre au 3 mai, « Couturiers de la danse ». L'exposition révèle les liens intimes qu'entretiennent les grands couturiers avec les créations des chorégraphes. Coco Chanel et les ballets russes, Gianni Versace et Maurice Béjart, Christian Lacroix puis Balmain (par Olivier Rousteing) avec le ballet de l'Opéra de Paris, Jean-Paul Gaultier et Régine Chopinot... Le CNCS effectue un tour parfait de ces prestigieuses collaborations à travers 120 costumes dans des vitrines-écrans, enrichies de photographies et de vidéos. Il honore la danse sous toutes ses coutures, conviant les visiteurs dans un ballet de formes et de matières.

► PLUS D'INFOS

04 70 20 76 20 – www.cncs.fr

MUSÉE ANNE-DE-BEAUJEU

LARGUEZ LES AMARRÉS !

Depuis quelques jours, le musée Anne-de-Beaujeu, à Moulins présente l'exposition « À contre-courant – Mémoires des cours d'eau et canaux ». Le site culturel du Conseil départemental donne le cap en revenant sur l'évolution de la batellerie, de l'Antiquité au XIX^e siècle. Il en découle un parcours immersif, permettant aux visiteurs de découvrir les différentes embarcations, les produits transportés, les aménagements techniques liés à l'exploitation des cours d'eau, etc. Le quotidien des mariniers est évoqué à travers des outils, des histoires, des chants... Les visiteurs naviguent au gré d'objets provenant de musées locaux (par ex. la maison de la batellerie au Veudre) et nationaux (par ex. musée d'Orsay). La promenade fluviale inédite se poursuit avec un riche programme culturel : conférences, concert, visites commentées, ateliers pour le jeune public... Embarquez !

► PLUS D'INFOS

04 70 20 48 47 – <http://musees.allier.fr>

Gravure d'Edmond Tardot



Les visiteurs embarquent pour une promenade fluviale à travers le temps.

Écrivains en résidence

Jaligny-sur-Besbre poursuit son histoire d'amour avec la littérature. Le pôle culturel « Les pieds dans l'eau » de la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire accueille la première résidence d'auteur(e)s de l'Allier. Que ce soit pour quelques semaines ou plusieurs mois, en échange d'une bourse et/ou d'un hébergement, ils sont invités à produire un projet et à animer des rencontres et des ateliers auprès des habitants. L'initiative lancée, début 2019, a déjà permis la venue du poète et romancier, Joël Baqué, dont l'œuvre fait la part belle aux anti-héros.

PLUS d'infos

04 70 35 68 79

www.poleculturel.interco-abl.fr



Le poète et romancier Joël Baqué a été le premier auteur accueilli.



Jacques Chambon - La vie est une fête

NOUVEAU

Un avent teinté d'humour noir

Pour les Amis de la Montagne bourbonnaise, les fêtes de fin d'année se préparent dans la bonne humeur. Samedi 14 décembre, l'association organise sa 1^{re} soirée de l'humour. La salle Fernand-Fayet du Mayet-de-Montagne accueille, à partir de 17 h 30, deux spectacles d'humoristes du Lyonnais. « Camil et Aurel » assurent la première partie de l'événement.

Le duo a pour pairs les Monty Python, Buster Keaton et de sérieuses affinités avec Poirot, Serrault et Jean Yann. Jacques Chambon les suivra sur scène

avec son spectacle « La vie est une fête ». Celui qui tenait le rôle de Merlin dans la série Kaamelott passe en revue les grandes étapes de l'existence. Attention, sa performance, noire et grinçante, a toutes les chances de faire pleurer de rire les spectateurs. Le nombre de places étant limité, il est fortement recommandé de réserver.

► PLUS D'INFOS

04 70 59 75 24

f Les Amis De La Montagne Bourbonnaise

à lire
à écouter

Vichy contre Vichy : une capitale sans mémoire



Audrey Mallet est une brillante jeune historienne originaire de Vichy, docteure en histoire contemporaine et auteure de l'application mobile « Vichy 1939-1945 ». Son ouvrage est un événement éditorial. Il met en avant comment Vichy, 70 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, constitue une anomalie dans le paysage mémoriel français. Avec subtilité et prudence, elle examine les quatre années entre juin 1940 et août 1944 où la cité thermale a été le siège de « l'État français ». L'ouvrage accessible à tous

permet de comprendre les ressorts historiques et apporte une aide essentielle pour examiner les mémoires d'un lieu fortement marqué par le conflit.

Audrey Mallet - Éd. Belin, 2019 (24 €)

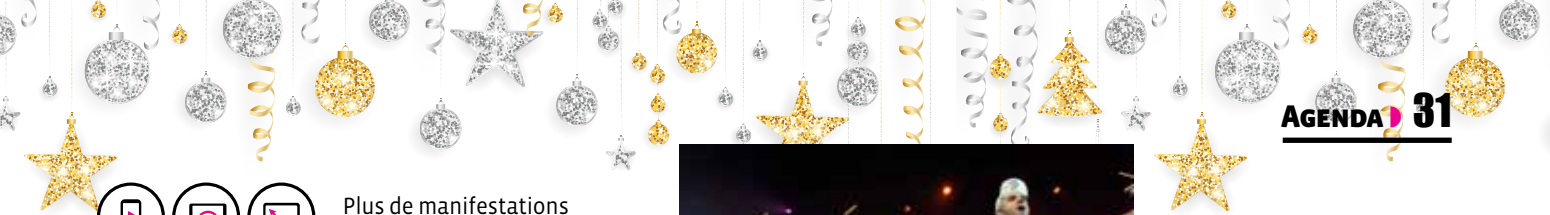
Chronique fournie par la Médiathèque départementale de l'Allier

Avis aux musiciens

Quand la musique est bonne, elle mérite d'être partagée. « Reflets d'Allier » ouvre, depuis plusieurs années, ses colonnes aux productions locales. Et si maintenant, c'était à vous de jouer ? Vous sortez un CD, un EP, des titres sur une plateforme musicale ? Gros sons, musique trad', pop, chanson, rap, musique classique... Dévoilez votre talent au plus grand nombre en vous faisant connaître auprès de la rédaction du magazine départemental. Contactez-la vite en écrivant à refletslemag@allier.fr, sans oublier de joindre un lien pour l'écoute de vos titres.



Shutterstock



Plus de manifestations sur **allier.fr**



1

© William Lacramonte



2



3



4

NOVEMBRE

Du 05 nov. au 28 déc.

90^e anniversaire de Tintin

SAINT-YORRE
Médiathèque
Exposition d'objets et d'albums de fans
04 70 59 47 25

Du 8 nov. au 4 janv. 2020

Reidro
AVERMES
La Passerelle
Exposition de dessins
04 70 46 62 43

09
Bourbometal
MONTLUÇON
109 - L'Embarcadère, 20 h 30
Princesses Leya + Bad Whispers + Nash Andraa
04 70 05 88 18

10
Ernani
VICHY
Opéra, 15 h
Opéra de Verdi sous la direction de Daniele Rustioni
04 70 30 50 50

12, 13 & 14
Les derniers jours
MONTLUÇON
Théâtre des Îlets, mar. & mer. 20 h 30, jeu. 19 h 30
Avec Jean-Michel Rabeux
04 70 03 86 18

12
Come, Give us a Speech
MONTLUÇON
Théâtre des Îlets, 19 h
Cie « Les Guêpes rouges »
04 70 03 86 18

Sugar Sammy 1
YZEURE
Yzeurespace, 20 h 30
Humour
04 70 48 53 80

13
Gouttes de sons
VICHY
Centre culturel, 10 h 30
Poésie visuelle et sonore pour les petits
04 70 30 50 50

14
La Maison Tellier 2
AVERMES
Isléa, 20 h 30
Chanson rock
04 70 34 23 65

Elmer Food Beat + Les Rodriguez 3
MONTLUÇON
109 - L'Embarcadère, 20 h 30
04 70 05 88 18

Journée mondiale du diabète
DOMÉRAT
Salle A. Poncet, de 9 h 30 à 17 h
Dépistage, alimentation, conseils, éducation thérapeutique, etc.
04 70 48 37 88

15
Alexis Evans + The Limboos
MONTLUÇON
109 - L'Embarcadère, 20 h 30
Rock'n roll et musique noire américaine
04 70 05 88 18

Victor et le ukulélé
SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE
Théâtre, 18 h
Conte musical - Cie « Kandid »
04 70 45 32 73

16
Broussaï + Wanga
MONTLUÇON
109 - Le Guingois, 20 h 30
Reggae
04 70 05 88 18

Pleine lune 4
BELLERIVE-SUR-ALLIER
Château du Bost, 17 h et 20 h 30
Cie « La Balbutie »
04 70 58 82 78

16 & 17
Salon de l'antiquité
MONTLUÇON
Athamor, de 10 à 19 h
04 70 08 14 40

Salon du livre ancien
SOUVIGNY
Espace Saint-Marc, de 10 à 19 h
06 03 61 56 61

21
Misatango et sacre du printemps 5
CUSSET
Théâtre, 20 h 30
Danse avec Julien Lestel
04 70 30 89 47

Les Négresses Vertes 6
YZEURE
Yzeurespace, 20 h 30
04 70 48 53 80

22, 23 & 24
Salon des vins et des terroirs
MONTLUÇON
Parc des expositions
04 70 05 25 25

22
What's going on
MONTLUÇON
Athamor, 20 h
Les plus grands tubes de la soul
04 70 08 14 40



Plus de manifestations sur **allier.fr**



5



6



7



8

NOVEMBRE

Inüit + Ultraviolet

MONTLUÇON

109 - L'Embarcadère, 20 h 30
Jazz, pop, hip hop, électro...

☎ 04 70 05 88 18

23

Dommages 7

BELLERIVE-SUR-ALLIER

Le Geysier, 20 h 30
Comédie hommage
aux vaudevilles

☎ 04 70 58 82 78

Dance me

VICHY

Opéra, 20 h
Ballets jazz de Montréal

☎ 04 70 30 50 50

D-Construction 8

GANNAT

Centre socioculturel, 17 h
Cie « Dyptik »

☎ 04 70 45 32 73

24

8^e bourse aux jouets et aux miniatures

DOMPIERRE-SUR-BESBRE

Salle L.-Grillet, de 8 h 30
à 18 h

☎ 06 33 82 95 05

Ciné Dimanche

NOYANT-D'ALLIER

Salle des fêtes, 16 h

☎ 04 70 67 09 79

Bourse toutes collections

MONTLUÇON

Centre Athanor, de 9 h à 17 h

☎ 04 70 08 14 40

26, 27 & 28

Cinglée

MONTLUÇON

Théâtres des Îlets, mar. & mer.
20 h 30, jeu. 19 h 30
Avec Céline Delbecq

☎ 04 70 03 86 18

28

Naya 9

AVERMES

Isléa, 20 h 30 - Pop française

☎ 04 70 34 23 65

Prison, sortir du cercle vicieux

MOULINS

Bar-restaurant les Mariniers,
dès 18 h - Café-débat
Journée nationale prison

☎ 06 75 38 94 50

Släpstick

CUSSET

Théâtre, 20 h 30
Humour musical

☎ 04 70 30 89 47

Zéro

MONTLUÇON

109 - L'Embarcadère, 20 h 30
Entre rock, noise et indus

☎ 04 70 05 88 18

30

Quelle cloche !

ÉCHASSIÈRES

Salle des fêtes, 21 h
Avec la troupe de théâtre
amateur « Zan Zib'Art »

☎ 04 70 45 32 73

4^e Music In Love Festival

MONTLUÇON

Athanor, 20 h
Feder, Henri PFR, Kent's, Kiwy

☎ 06 66 94 36 61

DÉCEMBRE

01

Un soir à l'opéra

VICHY

Opéra, 16 h
Rencontre inédite entre un
orchestre d'harmonie et des
chanteurs lyriques

☎ 04 70 30 50 50

02

Les bons contes « Il était deux fois... »

AVERMES

Salle des fêtes, 17 h 30
Joyeux presque Noël

☎ 04 70 34 23 65

03

Plaire

BELLERIVE-SUR-ALLIER

Le Geysier, 20 h 30
Abécédaire de la séduction
avec Jérôme Rouger

☎ 04 70 59 32 91

Somos

YZEURE

Yzeurespace, 20 h 30
Cie El Nucleo (cirque)

☎ 04 70 48 53 80

05

Machine de cirque

CUSSET

Théâtre, 20 h 30

☎ 04 70 30 89 47

Ahmed Sylla

VICHY

Opéra, 20 h
Humour

☎ 04 70 30 50 50

06

Tanguy Pastureau 10

AVERMES

Isléa, 20 h 30

Humour

☎ 04 70 34 23 65

Muddy Gurdy

MONTLUÇON

109 - L'Embarcadère, 20 h 30
Blues

☎ 04 70 05 88 18

07

Un petit coin de parapluie

COMMENTRY

La Pléiade, 16 h
Cie « Lyéofil »

☎ 04 70 64 40 60

Des Nationales 7 et 9 à la Route 66

VICHY

Centre culturel, 16 h 30
Show à l'américaine : folklore,
chorale, jazz, danse country,
zumba... Invitée d'honneur
Meava Stranee - Proposé par
l'association France-Amérique

☎ 06 70 87 96 06

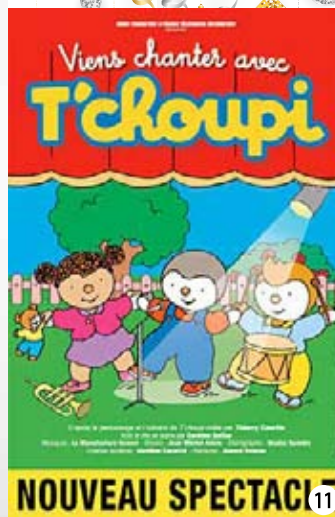


9

Aldo Paredes



10



11



12

08

Le concert de Tchoupi 11

MONTLUÇON
Athnor, 14 h 30 & 17 h
04 70 08 14 40

Gospel MOULINS

Église Saint-Pierre, 15 h
Au profit de Villars Accueil
04 70 46 31 21

Du 10 au 13

La petite fille qui disait non

MONTLUÇON
Théâtre des Îlets,
mar. 14 h et 19 h ; mer. 15 h ;
jeu. & ven. 9 h 30 et 14 h
Avec Carole Thibaut
04 70 03 86 18

12

Yilian Canizares & The Mgroons

CUSSET
Théâtre, 20 h 30
Jazz cubain
04 70 30 89 47

13

Hip-Hop Hop-Hop

MONTLUÇON
109 - L'Embarcadère, 20 h 30
Swift Guad + Tracy De Sá
+ Scryss
04 70 05 88 18

Buche et planche VICHY

Centre culturel, 20 h
Rencontre détonante entre un
virtuose poly-instrumentiste
et un chanteur
04 70 30 50 50

14

Quelle cloche ! ÉBREUIL

Salle A.-Pradel, 21 h
Avec la troupe de théâtre
amateur « Zan Zib'Art »
04 70 45 32 73

Spectacle de feu 12

SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS
Le bourg, 17 h
Jonglerie de feu, cracheurs
de feu - Cie Méluzine
04 70 59 60 45

Le prénom

MONTLUÇON
Théâtre G.-Robinne, 20 h 30
Avec Florent Peyre, Jonathan
Lambert...
04 70 02 27 28

15

Le prénom VICHY

Opéra, 15 h
Comédie avec Florent Peyre,
Jonathan Lambert...
04 70 30 50 50

Concert de Noël

VICHY
Église Saint-Louis, 15 h
06 72 98 95 75

17

The Gagfathers

MONTLUÇON
Athnor, 20 h 30
Théâtre comique sans parole
04 70 08 14 40

18, 21, 22,
28 & 29

Spectacle de Noël

MONTBEUGNY
Hippogriffe, 15 h
Spectacle son et lumière
06 61 82 40 91

20

Stars 80 - Triomphe

MONTLUÇON
Athnor, 20 h
04 70 08 14 40

Le Messie VICHY

Opéra, 20 h
Orchestre national d'Auvergne
04 70 30 50 50

« Atchoum » par Pigalle

MONTLUÇON
109 - L'Embarcadère, 20 h
04 70 05 88 18

Du 24 déc.
au 3 janv.

Visite - ateliers

MOULINS
Mij, 24, 27 et 31 déc.
Ateliers pour les enfants
04 70 35 72 58

31

Faut que ça change SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE

Théâtre, 21 h
Avec Thierry Beccaro
et Anne Richard - Possibilité
soirée dîner-spectacle
04 70 45 32 73

Les parapluies de Cherbourg

VICHY
Comédie musicale, 20 h
04 70 30 50 50

JANVIER

09

Mater pièce opératique

MONTLUÇON
Théâtre G.-Robinne, 19 h 30
Camille Rocailleux at Carole
Thibaut
04 70 02 27 28

10

Les chatouilles (ou la danse de la colère)

VICHY
Opéra, 20 h
Tirée d'une histoire vraie
04 70 30 50 50

Corinne Laurent, une femme tanique



“ Je fais confiance aux nez de ma tribu ”

Terrienne du Bourbonnais, Corinne Laurent affiche son chauvinisme sans complexe. Elle le revendique. Elle défend dans les plus hautes instances nationales les vigneron indépendants et les vins de Saint-Pourçain. Pas de signe ostentatoire d'une quelconque réussite. On n'a cure de l'étiquette. À l'extérieur, le domaine ressemble à une ferme comme il y en a tant à Saulcet. Dans la cour, les bureaux de la cave familiale sont installés dans un algéco® aux pieds rouillés où règne un joyeux désordre. Le ton est donné : ne pas se fier aux apparences. Nous sommes à quelques jours des vendanges. C'est le calme avant la tempête. Corinne Laurent a un peu de temps pour recevoir.

Le terroir dans les veines

La vigneronne s'est taillé une bonne réputation dans l'univers du vin français. « Elle fait référence », comme disent certains.

En plus d'être viticultrice, elle occupe le poste de vice-présidente en charge de « vin et société » au bureau national de la Confédération nationale des vignerons indépendants.

Le terroir a toujours coulé à flot dans ses veines mais rien ne la prédestinait au monde de la vigne. L'histoire de Corinne Laurent, c'est avant tout celle

BIO EXPRESS

13 octobre 1969

Naissance à Bourbon-l'Archambault

1^{er} juillet 1994

S'associe au Domaine Laurent

Avril 2013

Entrée au bureau de la Confédération nationale des vignerons indépendants

Avril 2018

Vice-présidente en charge de Vin et Société à la Confédération nationale des vignerons indépendants

d'une double histoire d'amour. Il y a d'abord eu la rencontre avec son futur époux, Jean-Pierre. « C'était un copain de mon frère. Il est venu en stage chez mes parents lors de ses études. Il n'avait rien trouvé de mieux », se remémore amusée la toute fraîche quinquagénaire. Descendant de 11 générations de vignerons, son truc à lui, c'est le vin.

Elle aime l'homme, elle se passionne pour le raisin. « Sur l'exploitation de mes parents à Neure, il y avait des vaches. Je détestais m'en occuper. La vigne, c'est autre chose », confie-elle.

Bien qu'elle suive des études de gestion, son amoureux l'abreuve de ses connaissances viticoles. Elle boit sans retenue les paroles de son « mentor », heureuse d'étancher sa soif de savoirs.

En 1994, séduite par la diversité du métier, elle s'associe à l'affaire de son époux. Le domaine de la Famille Laurent naît. « Le seul patron, c'est la météo, affirme la vigneronne, désormais surnommée à la maison « le ministère des Finances ». Afin de maintenir notre production et pour limiter les risques, nous avons dû racheter et louer des vignes. Nous sommes passés de 15 à 34 hectares. Entre les épisodes de grêle et le gel, le temps est devenu trop aléatoire. »

Une histoire de famille

« Du pied de la vigne à la réaction du consommateur, en passant par la vinification, nous avons choisi de tout maîtriser », relate Corinne Laurent, qui fait confiance aux nez de sa tribu pour les assemblages des cépages. Le domaine vend chaque année de 100 000 à 110 000 bouteilles : 40 % en vente directe, 40 % aux restaurateurs et aux cavistes, 20 % à l'export (90 % vers les États-Unis). La politique maison, c'est aussi investir. D'ailleurs, les travaux de la nouvelle cave pour stocker les fûts se terminent. Derrière eux, il y a leur fils Damien, le dernier associé du domaine. Il répond à l'affectueux sobriquet d'Obélix tant « il est tombé dedans petit ». Et il n'est pas dit qu'un jour, son frère et sa sœur ne s'investissent pas à leur tour, d'une manière ou d'une autre, en faveur des terres nourricières les ayant vus grandir. ▀

► PLUS D'INFOS

04 70 45 90 41

www.domainelaurent.com

Simplifiez votre quotidien
Mise à disposition de personnel

***50%**
de réduction ou
crédit d'impôt



*Ménage



*Petit bricolage



*Repassage



*Garde d'enfants
de plus de 3 ans



*Jardinage



Peinture



*Travaux
administratifs



Manutention
Aide au
déménagement...



COMMENTRY - 04 70 64 91 11
GANNAT - 04 70 90 12 05
MONTLUÇON - 04 70 05 49 99
MOULINS - 04 70 42 59 07
ST POURCAIN - 04 70 45 96 36
VICHY - 04 70 30 94 04
www.adeef-emploi.fr



SIREN 842 539 762

DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019 AU 1^{ER} JANVIER 2020

**Pour toute nouvelle
adhésion**

2 mois
de cotisations
OFFERTS*
sur 24 mois



• **Vichy**
30 bd. Gambetta
03207 Vichy Cedex

• **Montluçon**
73 av. de la République
03100 Montluçon

• **Moulins**
87 rue d'Allier
03000 Moulins

• **Clermont-Ferrand**
16 rue Saint Genès
63000 Clermont-Ferrand

JOINDRE UN CONSEILLER
02 54 56 41 41

Engagée **pour votre santé**
www.mutuale.fr



Mutuale
La Mutuelle Familiale
Section Auvergne

* 2 mois de cotisations offerts sur 24 mois pour toute personne souscriptrice d'un contrat individuel santé entre le 01/09/2019 et le 01/01/2020. Voir conditions complètes en agence.
Mutuelle agréée par le Code de Santé. Soumise au département de l'Allier et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour le numéro 775 989 887, Siège social : 1 rue Galles Parc 410 Sud 41200 La Chaussée-Saint-Victor/Orléans photo : iStock.



www.fusionfm.fr

87.9 Lapalisse	89.8 St-Gervais d'Auvergne	91.3 Dompiere/B.	94.2 Vichy/Cusset	94.3 Cluny
94.3 Moulins Yzeure	94.7 Gueugnon/ Montceau-les-Mines	95.9 Bourbon Lancy	99.4 Montluçon	95.9 Thiers

mij

Le monde de
**ROLAND
TOPOR**



jusqu'au
02.02.2020

MUSEE DE L'ILLUSTRATION JEUNESSE
LES CAHIERS • DESSINÉS

Hôtel de Mars • 26 rue Voltaire, Moulins

Allier
le Département

Illustration: R. MAREC (1930), Charles-Cuif (1934), André-Jean (1935), Maurice de Tournay



Le plaisir
de conduire



NOUVELLE BMW SÉRIE 1.

DÈS 295 €/MOIS*, ENTRETIEN** ET EXTENSION DE GARANTIE INCLUS.

HELI-MOTORS

20 ROUTE DE CHARMEIL
03700 BELLERIVE SUR ALLIER
04 70 98 65 80

HELI-MOTORS

62 RUE DE PASQUIS
03100 MONTLUCON
04 70 03 00 30

* Exemple pour une BMW 118i Lounge. Location Longue Durée sur 36 mois et pour 30 000 km intégrant l'entretien et l'extension de garantie. 36 loyers linéaires de 295 €/mois, avec majoration du premier loyer de 2 395 €. Offre réservée aux particuliers, valable pour toute commande d'une BMW 118i Lounge jusqu'au 31/12/2019 dans les concessions BMW participantes. Exclusion faite des montants relatifs aux bonus ou malus écologiques susceptibles de s'appliquer. Sous réserve d'acceptation par BMW Financial Services - Département de BMW Finance - SNC au capital de 87 000 000 € - RCS Versailles B 343 606 448 TVA FR 65 343 606 448. Courtier en Assurances immatriculé à l'ORIAS n° 07 008 883 (www.orias.fr). Ces informations sont données à titre indicatif et sous réserve de modifications ultérieures des conditions tarifaires. Elles n'ont donc pas de valeur contractuelle. Loyer du modèle présenté (BMW M135i xDrive avec options) : 765 €/mois avec majoration du 1^{er} loyer de 5 000 €. Consommations en cycle mixte de la nouvelle BMW série 1 selon motorisations : **3,8 à 6,9 l/100 km**. Émissions de CO₂ : **98 à 157 g/km** selon la norme européenne NEDC Corrélée. ** Hors pièces d'usure. *** Enquête réalisée par BearingPoint et Kantar en décembre 2018 auprès de clients/usagers d'entreprises/administrations, issus d'un échantillon de 4 000 personnes. BMW France, S.A. au capital de 2 805 000 € - 722 000 965 RCS Versailles - 3 avenue Ampère, 78180 Montigny-le-Bretonneux.

N°1 DE LA RELATION CLIENT DANS LE SECTEUR AUTOMOBILE***

www.BMW.fr